

Institut National de Santé Publique

Situation épidémiologique de la tuberculose en Algérie, année 2024



SOMMAIRE

A / Introduction

- a- La tuberculose dans le monde.
- b- La tuberculose en Afrique.
- c- La tuberculose dans les pays du Grand Maghreb.

B / Tuberculose en Algérie

- a- Sources de données.
- b- Exhaustivité des données pour l'année 2024.

B-1 : Tuberculose toutes formes confondues

- a- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues selon les régions géographiques.
- b- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues selon les régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par tranches d'âge.

B-2 : Tuberculose pulmonaire

- a- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire par régions géographiques.
- b- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire par régions sanitaires.
- c- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire selon les résultats des examens bactériologiques.
- d- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire selon les tranches d'âge.

B-3 : Tuberculose extra-pulmonaire

- a- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire par régions géographiques.
- b- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par tranches d'âge.
- d- Répartition des cas de la tuberculose extra-pulmonaire selon la localisation.

C / Etude de la tendance des différentes formes de tuberculose de 2014 à 2024

D / Tuberculose chez l'enfant

D-1 : Tuberculose toutes formes confondues

- a- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par régions géographiques.

- b- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge.

D-2 : Tuberculose pulmonaire

- a- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques.
- b- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge.
- d- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les résultats bactériologiques.

D-3 : Tuberculose extra-pulmonaire

- a- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques.
- b- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires.
- c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge.

E / Tuberculose latente

- a- Répartition de la tuberculose latente par catégorie de sujets à risque.

F / Conclusion

A-Introduction :

La tuberculose est une maladie bactérienne qui touche le plus souvent les poumons. Elle se transmet par voie aérienne lorsque les personnes atteintes toussent, éternuent ou crachent. Les personnes infectées mais asymptomatiques ne peuvent pas transmettre la maladie. La tuberculose est généralement traitée à l'aide d'antibiotiques et peut être mortelle sans traitement. C'est une maladie évitable et dont on peut guérir.

En 2024, la tuberculose reste un problème de santé publique majeur, bien que des progrès aient été réalisés en termes de diminution de la morbidité et de la mortalité. Le rapport mondial de l'OMS sur la tuberculose en 2024 [3] souligne des progrès mitigés, avec des défis persistants, notamment le sous-financement et la résistance aux médicaments.

Dans ce rapport annuel sur la tuberculose, on décrit la situation épidémiologique qui a prévalu au cours de l'année 2024 et sur tout le territoire national à partir des données épidémiologiques parvenues à l'INSP.

a- La Tuberculose dans le monde :

Selon le nouveau rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé publié en octobre 2024 [3], environ 8,2 millions de nouveaux cas de tuberculose ont été diagnostiqués en 2023 ; soit le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis que l'OMS a commencé son suivi de la tuberculose dans le monde en 1995. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport aux 7,5 millions de cas signalés en 2022, et par conséquent la tuberculose est de nouveau la maladie infectieuse qui provoque le plus grand nombre de décès en 2023, dépassant ainsi la COVID-19. [3]

La maladie touche de manière disproportionnée les populations de 30 pays à forte charge de morbidité : l'Inde (26%), l'Indonésie (10%), la Chine (6,8%), les Philippines (6,8%) et le Pakistan (6,3%) représentaient ensemble 56% de la charge de la tuberculose dans le monde. Selon le rapport [3], 55% des personnes qui ont développé la maladie étaient des hommes, 33% étaient des femmes et 12% étaient des enfants ou de jeunes adolescents.

Cependant, la tuberculose multi résistante demeure une crise de santé publique. Les taux de succès thérapeutique dans le traitement de la tuberculose multi résistante ou résistante à la rifampicine (MR-RR) ont désormais atteint 68%. Toutefois, sur les 400 000 personnes qui selon les estimations ont développé une tuberculose MR-RR, seuls 44% ont été diagnostiquées et traitées en 2023 [3].

b- La Tuberculose en Afrique :

La tuberculose reste un problème de santé publique majeur dans la région africaine, où elle est la deuxième cause de décès due à un agent infectieux unique, après le VIH/SIDA. [4]

La Région africaine, qui abrite 23% des cas de tuberculose et contribue à 33% des décès imputables à cette maladie dans le monde, avance de manière constante sur le chemin de son éradication. À titre illustratif, on peut citer le Cap-Vert, l'Eswatini et l'Afrique du Sud, qui présentent une diminution d'au moins 50% des cas de tuberculose. [4]

La Stratégie de l'OMS pour mettre fin à la tuberculose prévoit que les pays s'attellent à réduire de 75% le nombre de décès dus à cette maladie, ainsi qu'à réduire de moitié (50%) l'incidence de la tuberculose par rapport aux niveaux recensés en 2015 [4].

En 2023, 2,5 millions de personnes ont contracté la tuberculose dans la Région africaine de l'OMS et plus de 400 000 personnes ont perdu la vie. [5]

Malgré des avancées notables dans certains pays de l'Afrique, elle reste confrontée à des défis majeurs dans la lutte contre la tuberculose. La tuberculose multi résistante (TB-MR) et la co-infection avec le VIH continuent de peser lourdement sur la région. [4]

Entre 2015 et 2023, la région africaine a enregistré une réduction spectaculaire de 42% des décès dus à la tuberculose et une baisse de 24% des cas de tuberculose. Cette diminution est principalement attribuée aux efforts accrus des pays pour renforcer la détection des cas et la mise en œuvre des traitements [4].

c- La tuberculose dans le Grand Maghreb :

Le grand Maghreb est la région d'Afrique du Nord correspondant à la partie occidentale du monde arabe, comprise entre la Méditerranée, le désert de Libye, le Sahara occidental et l'océan atlantique. Il totalise 59 158 nouveaux cas de tuberculose en 2024. Dans cette région, le nombre de cas le plus élevé est observé au Maroc avec 32 429 cas soit 54,8% [1], suivi de l'Algérie avec 18 857 [2] soit 31,9%, suivi de la Tunisie (3 114 cas), de la Libye (2 318) et de la Mauritanie (2 440). [1]

B- La tuberculose en Algérie

a- Source de données :

Ce rapport annuel sur la surveillance de la tuberculose est élaboré à partir des données recueillies sur le support d'information n°10 : "liste mensuelle des cas de tuberculose enregistrés", disponible au niveau du manuel de la lutte antituberculeuse à l'usage des personnels de santé (voir annexe 1). Cette liste mensuelle est renseignée par le médecin responsable du service de contrôle de la tuberculose et des maladies respiratoires (SCTMR) puis, adressée au service d'épidémiologie et de médecine préventive (SEMEP) de l'EPSP dont il relève. Le SEMEP doit contrôler les informations reportées sur ce relevé puis les transmettre à la direction de santé de sa wilaya, à l'institut national de santé publique (INSP) et au ministère de la santé (MS).

Au niveau de l'INSP, plus exactement le département d'information sanitaire, service de surveillance des maladies à déclaration obligatoire, ces informations sont de nouveau contrôlées puis traitées.

D'autres supports d'information existent, ce sont :

- le support d'information n° 12 : Rapport annuel de lutte antituberculeuse ;
- le support d'information n°13 : Rapport de synthèse trimestriel de wilaya.

b- Exhaustivité des données pour l'année 2024 :

En 2024, le taux d'exhaustivité des relevés mensuels de la tuberculose reçus à notre service a atteint 98,7% (en 2023, il était de 99,2%).

Toutes les wilayas ont participé à la surveillance de la tuberculose sur le plan national avec quelques exceptions :

- 53 wilayas nous ont adressé la totalité de leurs relevés.
- Les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'Ain Guezzam ont déclaré un état néant verbalement (par leur directeur de santé publique). Signalons que ces deux wilayas nouvellement créées, ne disposent pas de SCTMR à leur niveau.
- La wilaya de Tlemcen nous a adressé 70 relevés mensuels sur 72, les deux relevés manquants sont ceux du SCTMR de Maghnia (mois d'octobre) et d'Ouled Mimoun (mois de décembre).
- La wilaya de Djelfa nous a adressé 36 relevés mensuels sur 48, les douze relevés manquants sont ceux du SCTMR de Messaad de toute l'année 2024.

- La wilaya de Khenchela nous a adressé 70 relevés sur 72 ; les deux relevés manquants sont ceux du SCTMR de Khenchela (mois de septembre et de décembre).

A signaler que toutes les wilayas qui ont eu un retard d'envoi, ont été contactées par appels téléphoniques, messages, emails et courriers officiels. La totalité des wilayas ont répondu ; à l'exception de celles suscitées.

Remarque : à Tamanrasset les patients pris en charge sont de nationalités multiples :

- Le nombre de cas de tuberculose toutes formes confondues de toutes les nationalités est de 144 cas, soit une incidence de 50,77 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose toutes formes confondues de nationalité algérienne est de 117 cas, soit une incidence de 41,25 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose pulmonaire de toutes les nationalités est de 98 cas, soit une incidence de 34,55 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose pulmonaire de nationalité algérienne est de 75 cas, soit une incidence de 26,44 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose extra-pulmonaire de toutes les nationalités est de 46 cas, soit une incidence de 16,22 cas pour 100 000 habitants.
- Le nombre de cas de tuberculose extra-pulmonaire de nationalité algérienne est de 42 cas, soit une incidence de 14,80 cas pour 100 000 habitants.

B-1 : Tuberculose toutes formes confondues

En Algérie, l'incidence nationale de la tuberculose toutes formes confondues enregistrée en 2024 est de 39,88 cas pour 100 000 habitants (18 857 cas). On assiste, pour la deuxième année consécutive à une baisse des déclarations estimée à -2,9% enregistré entre l'année 2024 et 2023 (taux d'incidence enregistré en 2023 : 41,10).

Ces cas sont classés comme suit :

- Tuberculose pulmonaire : 5 337 cas, soit 28,3%.
- Tuberculose extra-pulmonaire : 13 310 cas, soit 70,6%.
- Tuberculose à double localisation (tuberculose pulmonaire et extra-pulmonaire) : 161 cas, soit 0,9%
- Tuberculose sans précision : 49 cas, soit 0,3%.

Le sex-ratio est de 0,8. Il est resté stable par rapport à l'année 2023.

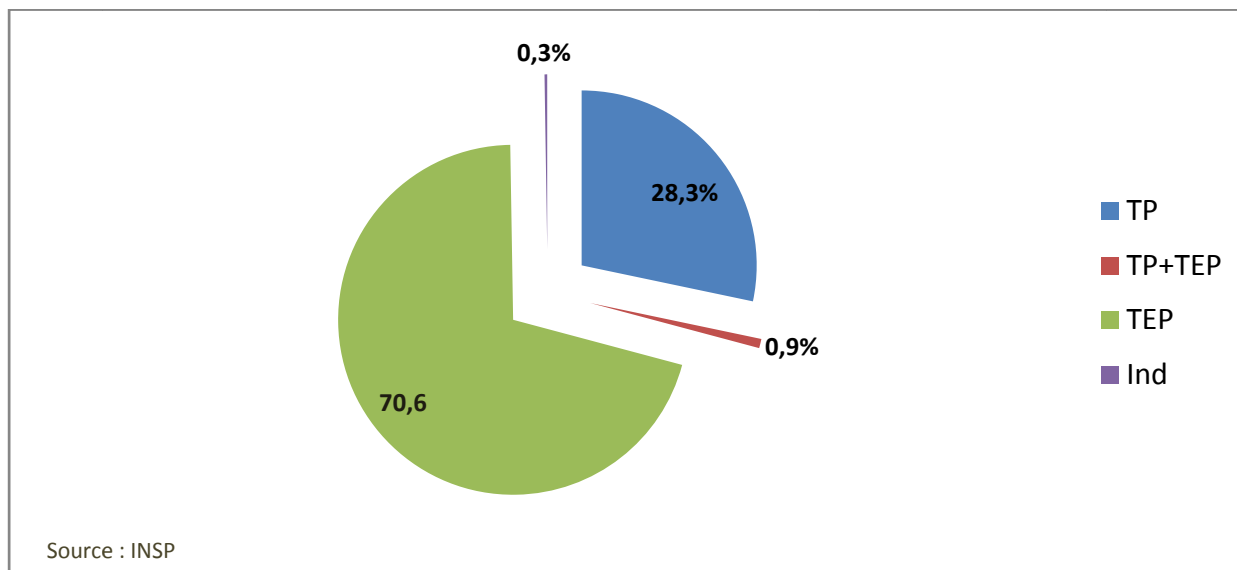


Figure 1 : Répartition des cas de tuberculose selon les différents types, en Algérie - Année 2024

a- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues selon les régions géographiques (annexes 3) :

Le Tell totalise près des deux tiers des cas de tuberculose toutes formes confondues soit 62,1% du total national. Son incidence est de 45,69 cas pour 100 000 habitants.

Sur vingt-deux wilayas de la région, neuf dépassent l'incidence régionale. Ce sont, par ordre décroissant : Médéa qui enregistre l'incidence la plus importante sur le plan régional et national, elle est de 106,75 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (63,93), Ain Defla (60,18), Oran (58,68), Relizane (55,27), Tipaza (54,47), Annaba (54,27), Mostaganem (52,80) et de Ain Temouchent (48,82).

La région des hauts-plateaux notifie le tiers des cas de tuberculose toutes formes confondues sur le plan national, soit 33,8%. L'incidence enregistrée est de 37,92 cas pour 100 000 habitants, en 2024.

C'est la wilaya de Saida qui notifie l'incidence la plus importante dans la région, soit 78,87 cas pour 100 000 habitants, suivie de Bordj Bou Arreridj (70,90), Sétif (70,67), Mila (45,48), Tissemsilt (45,10), Tiaret (43,75) et de Constantine. Ces wilayas ont enregistré des incidences supérieures à l'incidence régionale.

Dans le Sud, la maladie est rare ; la région déclare un pourcentage de 4,1% du total national et une incidence de 16,00 cas pour 100 000 habitants.

Les trois premières wilayas en termes d'incidence sont, par ordre décroissant : Tamanrasset (50,77), Illizi (19,60) et Béchar (18,98).

Tableau 1 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	population	Nombre de cas	pourcentages (%)	Taux d'incidences (cas/100 000 habitants)
Tell	25 631 172	11 710	62,1	45,69
Hauts Plateaux	16 799 584	6 370	33,8	37,92
Sud	4 855 244	777	4,1	16,00
Total	47 286 000	18 857	100	39,88

b- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues selon les régions sanitaires (Annexes 3) :

La région Centre est la plus peuplée et enregistre le nombre le plus élevé des cas de tuberculose toutes formes confondues sur le territoire national, soit 7 435 cas. Cela représente 39,4% du total national avec une incidence de 44,02 cas pour 100 000 habitants. En 2023, l'incidence enregistrée dans la région était de 44,30, soit une légère baisse de 0,62%.

En termes d'incidence, ce sont les wilayas de Médéa avec 106,75 cas pour 100 000 habitants, Bordj Bou Arreridj (70,90), Blida (63,93), Ain Defla (60,18) et Tipaza (54,47) qui notifient les incidences les plus importantes. Djelfa (17,22) enregistre l'incidence la plus faible dans la région.

En termes de nombre de cas, Alger avec 1 532 cas de tuberculose toutes formes confondues, Blida (1 018) et Médéa (960), englobent près de la moitié des cas dans la région, soit 47,2%.

L'Est suit avec 5 419 cas de tuberculose, ce qui représente 28,7% des cas totaux, son incidence est de 38,56 cas pour 100 000 habitants. La région enregistre une baisse de 4,9% comparé à l'année 2023 (incidence enregistrée : 40,53).

Les wilayas avec les taux d'incidence les plus élevés sont : Sétif avec 70,67 cas pour 100 000 habitants, représentant le quart des cas dans la région, soit 25,4% (1 375 cas). Elle est suivie d'Annaba (54,27), Mila (45,48), Constantine (39,34) et Guelma (38,90).

L'Ouest totalise le quart des cas à l'échelle nationale avec 4 756 cas de tuberculose toutes formes confondues, soit 25,2%. Il déclare le taux d'incidence le plus élevé sur le plan national, il est de 49,66 cas pour 100 000 habitants contre 52,54 en 2023, soit une baisse de 5,5%.

A signaler que sur les dix wilayas de la région, huit ont une incidence qui dépasse l'incidence nationale, les plus touchées sont : Saida avec 78,87 cas pour 100 000 habitants, Oran (58,68), Relizane (55,27) et Mostaganem (52,80). L'incidence la plus faible dans la région est enregistrée à Tlemcen (36,95).

La région du Sud-Est a recensé 853 cas, soit 4,5% du total national. Son taux d'incidence est de 17,77 cas pour 100 000 habitants ce qui représente l'incidence la plus faible. La région est la seule, sur le plan national, qui présente une augmentation de ses déclarations, son taux d'accroissement est de +5,7%, où l'incidence enregistrée en 2023 était de 16,81.

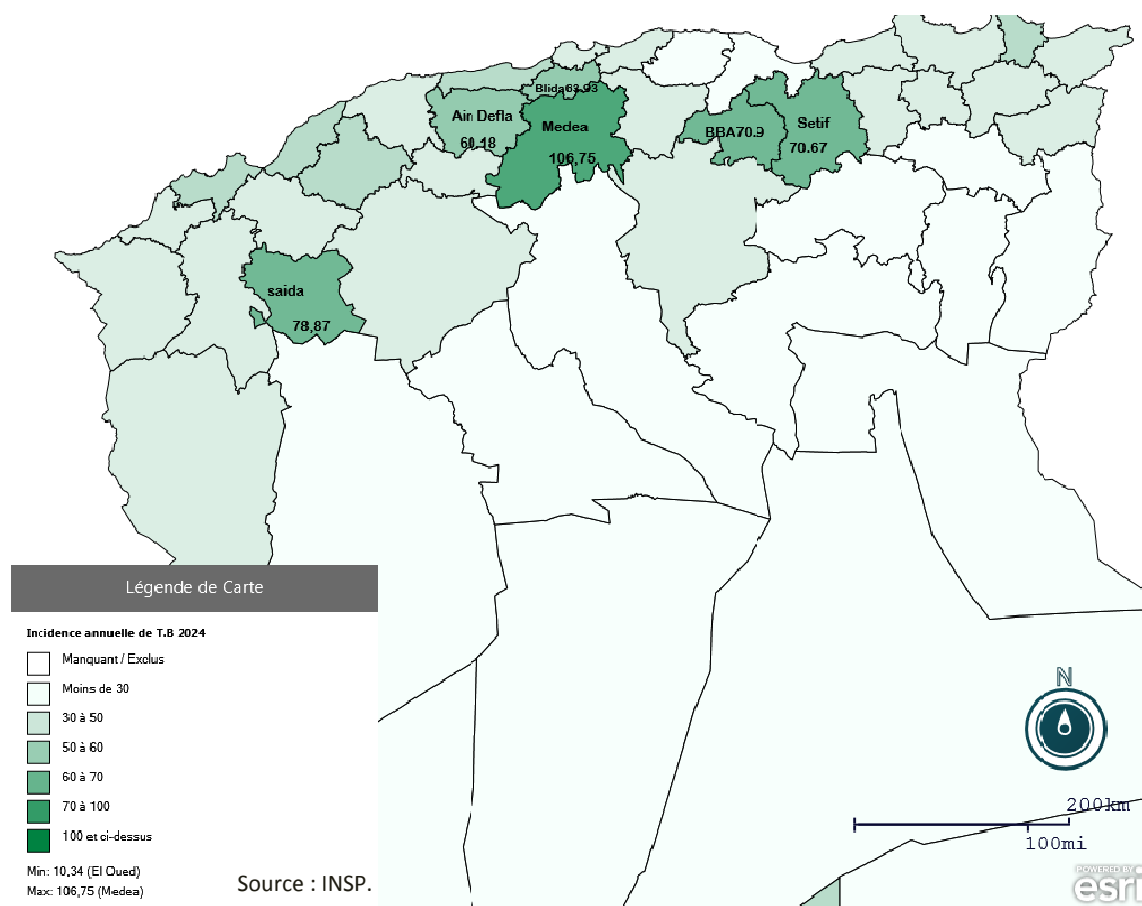
Tamanrasset est la wilaya la plus touchée dans la région avec une incidence de 50,77 cas pour 100 000 habitants. Les autres incidences varient de 10,34 (El Oued) à 22,41 (Biskra).

Enfin, le Sud-Ouest ne déclare que 2,1% des cas à l'échelle nationale, soit 394 cas de tuberculose toutes formes confondues avec une incidence de 20,04 cas pour 100 000 habitants en 2024.

Naâma est la wilaya la plus touchée avec 31,58 cas pour 100 000 habitants. Elle regroupe le tiers des cas de la région avec un pourcentage de 32,2% (128 cas).

Tableau 2 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidences (cas/100 000 habitants)
Centre	16 889 260	7 435	39,4	44,02
Est	14 052 694	5 419	28,7	38,56
Ouest	9 577 517	4 756	25,2	49,66
Sud-Est	4 800 321	853	4,5	17,77
Sud-Ouest	1 966 208	394	2,1	20,04
Total	47 286 000	18 857	100,0	39,88



Carte 1 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par wilaya, en Algérie-Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par tranches d'âge :

L'étude de la répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues montre que les adultes âgés de 15 à 24 ans, 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans concentrent plus de la moitié des cas, soit 55,2% du total national. Leurs incidences sont respectivement de 50,05 ; 56,27 et 45,38 cas pour 100 000 habitants.

La tranche des personnes âgées de 65 ans et plus notifie l'incidence la plus élevée, elle est de 57,29 cas pour 100 000 habitants.

L'incidence enregistrée chez les enfants âgés de 0 à 04 ans est la plus faible, elle est de 4,96 cas pour 100 000 habitants. Celle des enfants de 05 à 14 ans est de 17,73. Ces deux tranches représentent respectivement 1,2% et 9,0% du total national.

Pour 38 cas, la tranche d'âge n'a pas été précisée.

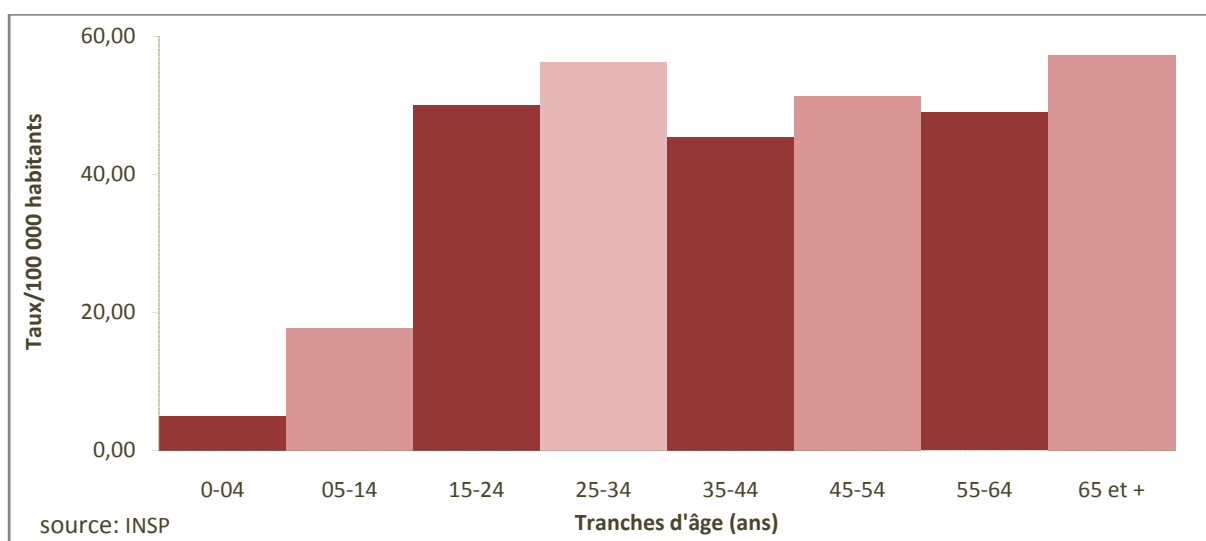


Figure 2 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues par tranches d'âge en Algérie - Année 2024.

B-2 : Tuberculose pulmonaire :

En 2024, on a enregistré sur le plan national 5 498 cas de tuberculose pulmonaire, soit une incidence de 11,63 cas pour 100 000 habitants contre 12,50 en 2023. On notifie donc une baisse de 7,0%.

L'incidence de la tuberculose pulmonaire à microscopie positive est de 9,60 cas pour 100 000 habitants. En 2023 elle était de 10,14, soit un accroissement de -5,3%.

Le sex-ratio est de 1,6 en faveur du sexe masculin.

a- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire par régions géographiques :

Le Tell totalise deux tiers des cas à l'échelle nationale, soit 69,6% avec 3 825 cas de tuberculose pulmonaire. Son incidence est de 14,92 cas pour 100 000 habitants. La région notifie une baisse de ses déclarations en 2024, par rapport à l'année 2023 où l'incidence enregistrée était de 15,46 cas pour 100 000 habitants. Le taux d'accroissement est de -3,5%.

Dix wilayas enregistrent une incidence supérieure à l'incidence régionale, ce sont, par ordre décroissant : Oran avec 27,16 cas pour 100 000 habitants, suivie de Ain Temouchent (21,72), Mostaganem (20,94), Annaba (20,91), Relizane (19,98), Mascara (17,19), Tipaza (16,96), Chlef (16,16), Tlemcen (15,86) et Sidi Bel Abbès (15,50).

Tizi-Ouzou enregistre l'incidence la plus faible dans la région, elle est de 7,35.

Alger et Oran cumulent 1 107 cas de tuberculose pulmonaire, soit 28,9% du total régional.

La région des hauts plateaux enregistre près du quart des cas de tuberculose pulmonaire, soit 24,1%. Son incidence est de 7,89 cas pour 100 000 habitants en 2024 contre 9,42 en 2023. La baisse est ainsi estimée à 16,2%.

Les wilayas qui enregistrent des incidences supérieures à l'incidence régionale sont : Saïda (19,07), El Bayadh (13,53), Mila (13,26), Tissemsilt (12,35), Tiaret (12,30), Tébessa (10,51), Bordj Bou Arreridj (9,45), Sétif (9,15) et Souk Ahras (8,39). Khenchela est la wilaya la moins touchée dans la région avec une incidence de 2,79 cas pour 100 000 habitants.

Le Sud est la région la moins peuplée et, de ce fait, la moins touchée par la maladie, elle cumule 6,3% des cas de tuberculose pulmonaire, soit 347 cas et une incidence de 7,15 cas pour 100 000 habitants.

Plus de la moitié des wilayas de la région déclarent une incidence supérieure à l'incidence régionale ; ce sont : Tamanrasset (34,55), Illizi (11,58), Tindouf (8,61), Béchar (8,58) et Adrar (7,21).

Tableau 3 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidences (cas/100 000 habitants)
Tell	25 631 172	3 825	69,6	14,92
Hauts Plateaux	16 799 584	1 326	24,1	7,89
Sud	4 855 244	347	6,3	7,15
Total	47 286 000	5 498	100	11,63

b- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire par régions sanitaires :

En termes d'incidence, la région de l'Ouest enregistre l'incidence la plus élevée avec 19,24 cas pour 100 000 habitants en 2024 versus 20,58 en 2023, soit une baisse de 6,5%. Le nombre de cas est de 1 843 cas de tuberculose pulmonaire, ce qui représente plus du tiers de l'ensemble des cas (33,5%).

Toutes les wilayas de la région notifient des incidences supérieures à l'incidence nationale dont les trois premières sont : Oran (27,16), Aïn Temouchent (21,72) et Mostaganem (20,94).

Le Centre déclare une incidence de 11,24 cas pour 100 000 habitants (en 2023, il était de 11,93). Il concentre 34,5% des cas de tuberculose pulmonaire, soit 1 898 cas.

Les wilayas les plus touchées sont : Tipaza (16,96), Chlef (16,16) et Blida (13,82).

A l'Est, le taux d'incidence est de 9,06 cas pour 100 000 habitants. On recense 1 273 cas de tuberculose pulmonaire, soit 23,2%.

Les wilayas les plus touchées dans la région, en termes d'incidence, sont : Annaba (20,91), Guelma (13,94) et Mila (13,26).

Le Sud-Ouest, notifie une incidence de 8,60 cas pour 100 000 habitants. C'est la seule région, contrairement aux quatre autres, qui présente une hausse de ses déclarations, son taux d'accroissement est de +13,2% (l'incidence enregistrée en 2023 est de 7,60). Cette région regroupe 169 cas de tuberculose pulmonaire, soit 3,1%.

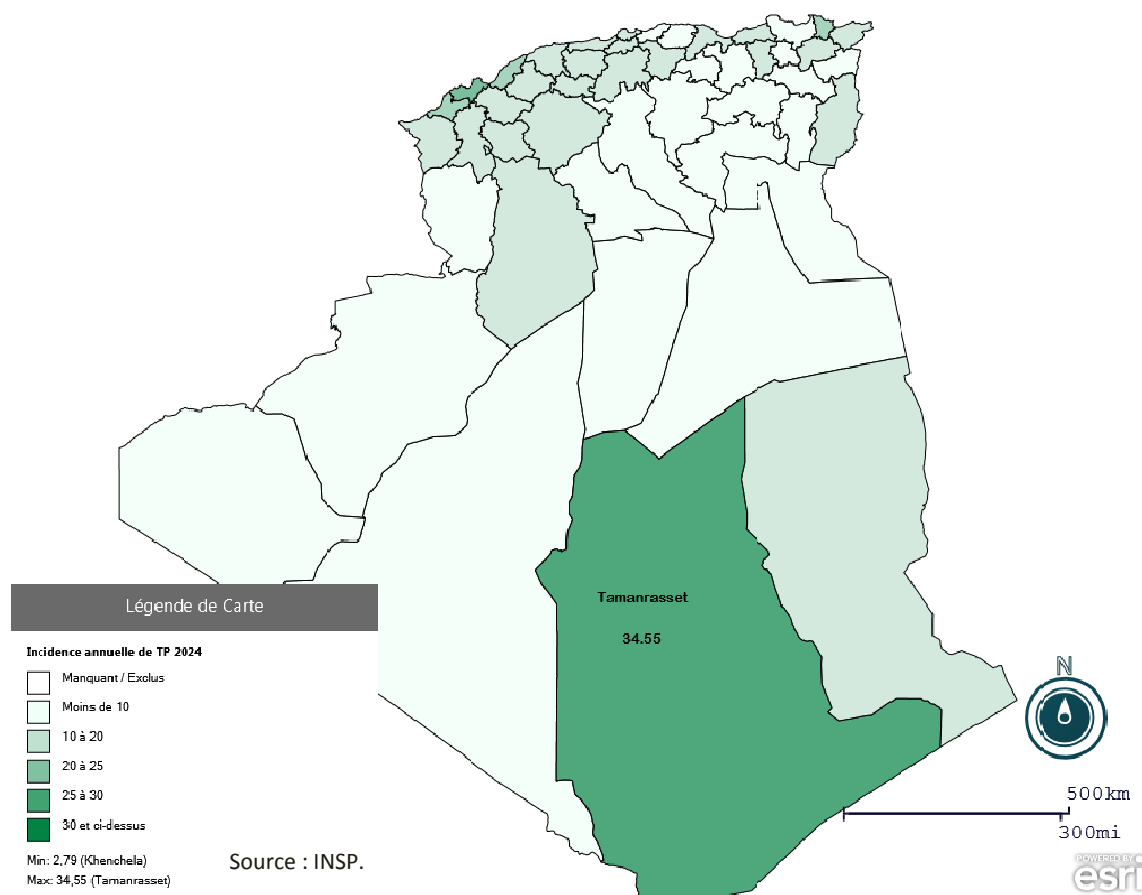
Deux wilayas dans la région enregistrent des hausses significatives, ce sont : El Bayadh qui déclare le taux d'incidence le plus élevé dans la région, soit 13,53 cas pour 100 000 habitants en 2024 contre 7,22 en 2023 ; la hausse est ainsi de 87,3% et la wilaya de Tindouf (8,61 – 4,57 ; +88,5%).

Enfin, le Sud-Est enregistre une incidence de 6,56 cas pour 100 000 habitants en 2024 contre 6,79 en 2023 ; soit une baisse de 3,4%. %. La région notifie 315 cas de tuberculose pulmonaire (5,7%).

Tamanrasset est la wilaya qui déclare l'incidence la plus élevée dans la région et même sur le plan national, soit 34,55 cas pour 100 000 habitants.

Tableau 4 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidences (cas/100 000 habitants)
Centre	16 889 260	1 898	34,5	11,24
Est	14 052 694	1 273	23,2	9,06
Ouest	9 577 517	1 843	33,5	19,24
Sud-Est	4 800 321	315	5,7	6,56
Sud-Ouest	1 966 208	169	3,1	8,60
Total	47 286 000	5 498	100	11,63



Carte 2 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par wilaya, en Algérie- Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par tranches d'âge :

L'étude de la répartition de la tuberculose pulmonaire par tranches d'âge montre que l'incidence augmente avec l'âge jusqu'à atteindre son pic dans le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus avec 27,34 cas pour 100 000 habitants. Cette tranche d'âge est suivie de celle des adultes âgés de 55 à 64 ans (16,81) et des 45 à 54 ans (15,88).

Les incidences les plus faibles sont enregistrées dans les tranches des enfants de 0 à 04 ans (0,61) et de 05 à 14 ans (1,16).

Pour 14 cas, l'âge n'a pas été précisé.

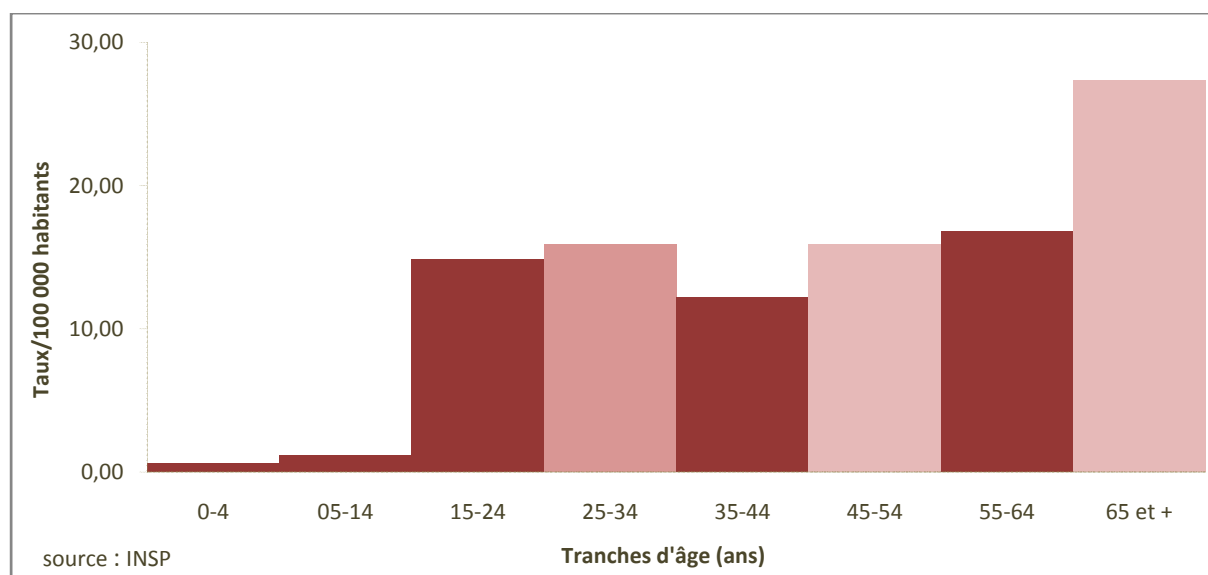


Figure 3 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par tranches d'âge, en Algérie-Année 2024.

d- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire selon les résultats des examens bactériologiques :

L'étude de la répartition des cas de tuberculose pulmonaire selon les résultats des examens bactériologiques montre que la grande majorité des cas ont un examen microscopique direct positif, soit 82,57% (M+ : 82,50% ; M+C+ : 0,07%). Bien que ce pourcentage soit encore inférieur aux critères de performances requis par l'OMS (85% des cas traités doivent être confirmés par microscopie positive), on enregistre une légère hausse de 1,6% par rapport à l'année 2023 où le même taux était de 81,28%.

Le taux d'incidence des cas diagnostiqués par microscopie positive en 2024 est de 9,60 cas pour 100 000 habitants.

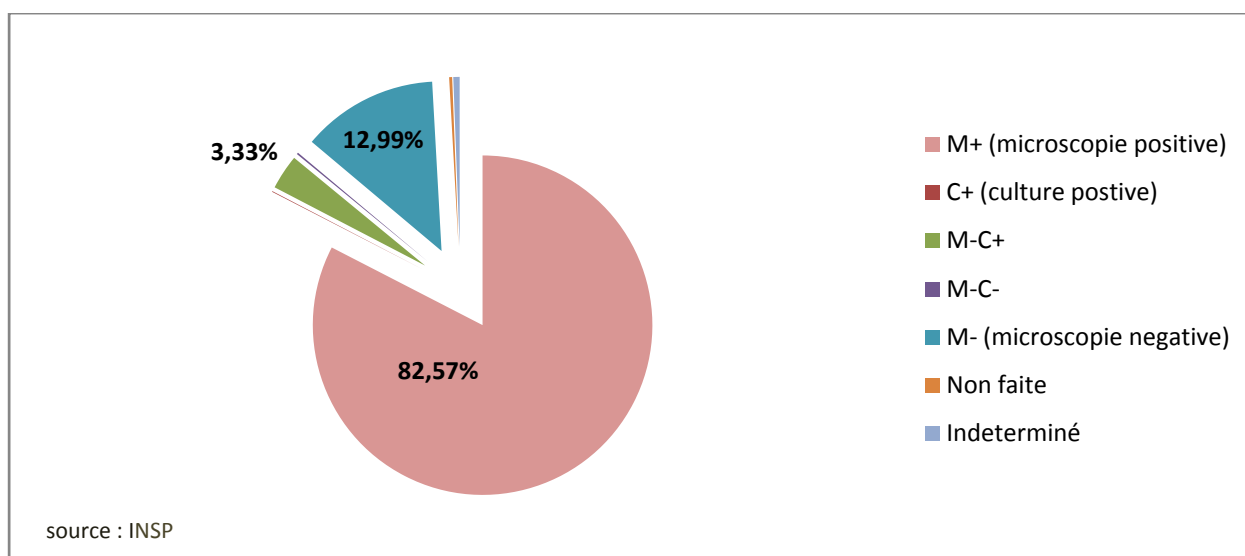


Figure 4 : Répartition des résultats bactériologiques des cas de tuberculose pulmonaire en Algérie - Année 2024

B-3 : Tuberculose extra-pulmonaire :

En 2024, l'Algérie déclare une incidence nationale de tuberculose extra-pulmonaire de 28,15 cas pour 100 000 habitants, soit 13 310 cas. En 2023, elle était de 28,46 (légère baisse de 1,1%).

Le sex-ratio est de 0,6, toujours en faveur du sexe féminin.

a- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire par régions géographiques :

Le Tell concentre la majorité des cas de tuberculose extra-pulmonaire, soit 59,1% ; ce qui représente 7 861 cas. Son taux d'incidence est de 30,67 cas pour 100 000 habitants. En 2023, il était de 30,48.

Les wilayas dont le taux d'incidence est supérieur à celui de la région sont au nombre de huit, ce sont, par ordre décroissant : Médéa avec une incidence de 95,52 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (50,11), Aïn Defla (46,46), Tipaza (37,39), Relizane (35,18), Annaba (33,37), Mostaganem (31,76) et Oran (31,37).

Les hauts-plateaux enregistrent 5 023 cas de tuberculose extra-pulmonaire (37,7%). L'incidence enregistrée en 2024 est de 29,90 cas pour 100 000 habitants contre 31,21 en 2023. La baisse est ainsi estimée à 4,2%.

Les wilayas avec des taux d'incidence supérieurs à l'incidence régionale sont : Bordj Bou Arreridj (61,46), Sétif (61,42), Saida (59,81), Tissemsilt (32,75), Constantine (32,21), Mila (32,11), Tiaret (31,28) et Mila (30,59).

Sétif et Bordj Bou Arreridj cumulent plus du tiers des cas à l'échelle régionale, soit 33,8% avec respectivement 1 195 et 501 cas de tuberculose extra-pulmonaire.

El Bayadh enregistre l'incidence la plus faible dans la région, elle est de 8,77 cas pour 100 000 habitants.

Au Sud, la maladie est rare, elle représente seulement 3,2% des cas du total national, soit 426 cas de tuberculose extra-pulmonaire et une incidence de 8,77 cas pour 100 000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont : Tamanrasset (16,22), Ghardaïa (12,72), Laghouat (10,48) et Béchar (10,40).

Tableau 5 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Tell	25 631 172	7 861	59,1	30,67
Hauts Plateaux	16 799 584	5 023	37,7	29,90
Sud	4 855 244	426	3,2	8,77
Total	47 286 000	13 310	100	28,15

b- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire par régions sanitaires :

Le Centre regroupe presque la moitié des cas à l'échelle nationale avec 5 525 cas de tuberculose extra-pulmonaire, soit 41,5%. Il enregistre le taux d'incidence le plus élevé sur le plan national qui est de 32,71 cas pour 100 000 habitants.

Les trois premières wilayas, en termes de taux d'incidence sont : Médéa avec 95,52 cas pour 100 000 habitants, Bordj Bou Arreridj (61,46) et Blida (50,11).

Alger déclare 985 cas de tuberculose extra-pulmonaire, Médéa (859), Blida (798) et Bordj Bou Arreridj (501) ; ces quatre wilayas concentrent plus de la moitié des cas dans la région, soit 57%.

La région Est cumule près du tiers des cas de tuberculose extra-pulmonaire, soit 31,0%. L'incidence de cette région est de 29,35 cas pour 100 000 habitants.

Ce sont les wilayas de Sétif avec une incidence de 61,42 cas pour 100 000 habitants, d'Annaba (33,37) et de Constantine (32,21) qui notifient les incidences les plus élevées dans la région.

L'Ouest déclare 2 906 cas de tuberculose extra-pulmonaire, ce qui représente le cinquième du total national (21,8%), son incidence est de 30,34 cas pour 100 000 habitants.

La wilaya de Saïda notifie le taux d'incidence le plus élevé dans la région, il est de 59,81 cas pour 100 000 habitants. Elle est suivie de Relizane (35,18) et de Tissemsilt (32,75). Tlemcen enregistre l'incidence la plus faible dans la région, avec 21,09 cas pour 100 000 habitants.

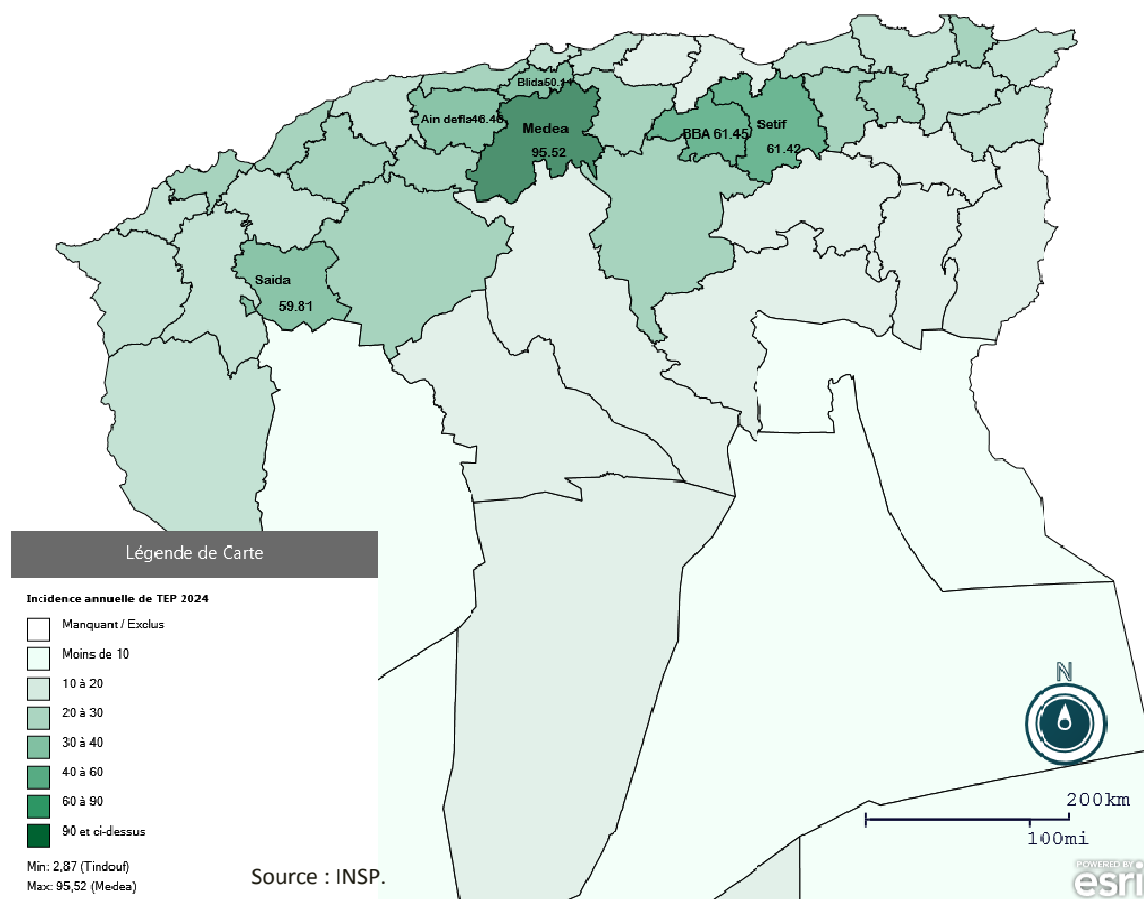
Les régions du Sud-Ouest et du Sud-Est cumulent 5,7% des cas à l'échelle nationale, soit 220 et 534 cas de tuberculose extra-pulmonaire respectivement.

Le Sud-Ouest enregistre une incidence de 11,19 cas pour 100 000 habitants. C'est la wilaya de Naâma qui notifie l'incidence la plus élevée dans la région (25,66). Tindouf est la moins touchée en termes de taux d'incidence, et ce, tant sur le plan régional que national. Son taux d'incidence est de 2,87 cas pour 100 000 habitants.

Pour le Sud-Est, c'est Biskra qui est la plus touchée avec une incidence de 17,08.

Tableau 6 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Centre	16 889 260	5 525	41,5	32,71
Est	14 052 694	4 125	31,0	29,35
Ouest	9 577 517	2 906	21,8	30,34
Sud-Ouest	1 966 208	220	1,7	11,19
Sud-Est	4 800 321	534	4,0	11,12
Total	47 286 000	13 310	100	28,15



Carte 3 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par wilaya, en Algérie-Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par tranches d'âge :

La répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire par tranches d'âge montre un pic dans le groupe des adultes âgés de 25 à 34 ans, l'incidence enregistrée est de 40,27 cas pour 100 000 habitants. Ce pic est suivi de celui des adultes de 45 à 54 ans (35,27) et des jeunes de 15 à 24 ans (35,15).

Les groupes des 55 à 64 ans et des 65 ans et plus enregistrent des taux d'incidences de 32,05 et de 29,81 cas pour 100 000 habitants respectivement.

Les taux d'incidence les plus bas sont enregistrés chez les enfants de 0 à 04 ans avec 4,34 et chez les 05 à 14 ans avec 16,52 cas pour 100 000 habitants.

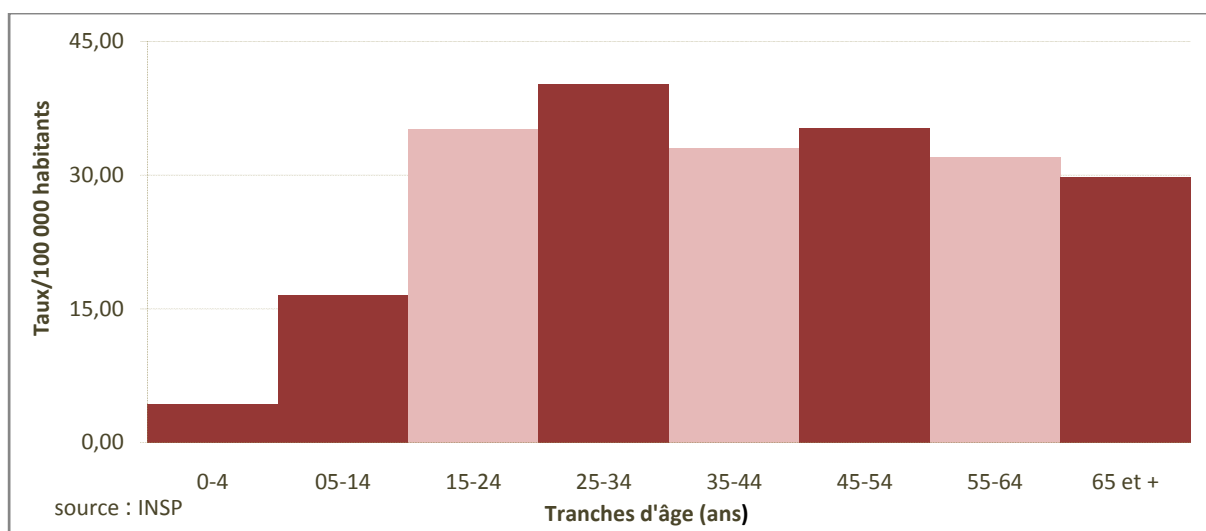


Figure 5 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire par tranches d'âge, en Algérie-année 2024.

d- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire selon la localisation :

Le graphique ci-dessous représente la répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire selon leur localisation, il révèle que la localisation la plus fréquente est celle des adénopathies avec 62,4% (8 306 cas de tuberculose extra-pulmonaire). Les pleurésies sont la deuxième localisation la plus fréquente avec 11,0% (1 459 cas), suivies par l'atteinte des autres séreuses (péritoine, péricarde) avec 8,4% (1 114 cas).

Le nombre de cas de tuberculose osseuse est de 641, soit 4,8% de l'ensemble des cas de tuberculose extra-pulmonaire et le nombre de cas de méningites tuberculeuses est de 90, soit 0,7% de l'ensemble des cas.

Un pourcentage très faible (0,4%) est attribué aux primo-infections et aux cas dont la localisation n'a pas été précisée avec respectivement 52 et 48 cas de tuberculose extra-pulmonaire.

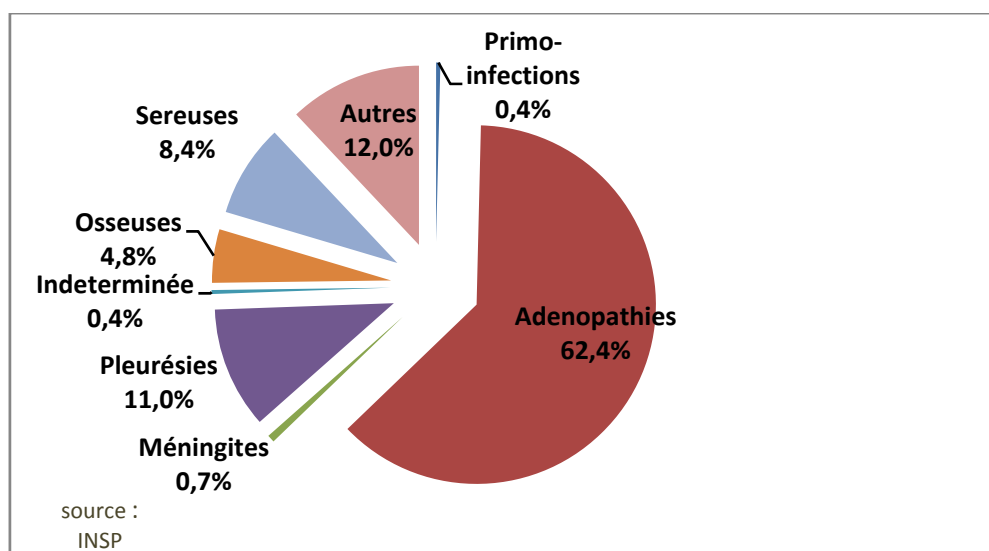


Figure 6 : Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire selon la localisation ; en Algérie - Année 2024.

C / Etude de la tendance des différentes formes de tuberculose de 2014 à 2024

Pour la tuberculose toutes formes confondues, on enregistrait sur le plan national une légère hausse des déclarations entre 2014 et 2015, où les taux d'incidences étaient passés de 57,38 à 58,99 cas pour 100 000 habitants, soit un accroissement de 2,8%.

Une tendance générale à la baisse s'est amorcée après, jusqu'à arriver à l'incidence la plus faible en 2020 avec 36,74 cas pour 100 000 habitants. La baisse entre 2015 et 2020 est ainsi de 37,7%.

La chute enregistrée en 2020 est probablement due à l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur le dépistage et la notification des cas, où on enregistrait entre 2019 et 2020 une baisse de 21,2% avec une incidence de 46,64 cas pour 100 000 habitants en 2019.

Une légère augmentation a été observée en 2021 et en 2022 avec respectivement 40,74 et 42,20 cas pour 100 000 habitants. Ce taux a ensuite diminué pour atteindre 39,88 cas pour 100 000 habitants en 2024, soit une baisse de 5,5% entre 2022 et 2024.

Le même phénomène a été observé pour la tuberculose extra-pulmonaire, où l'incidence générale tendait à la baisse avec quelques fluctuations observées en 2015 avec 37,25 cas pour 100 000 habitants et en 2018 (36,17). Entre 2014 et 2019, le taux d'accroissement est estimé à -8,6% (incidence enregistrée en 2019 : 31,39).

En 2020, on enregistrait une baisse notable estimée à 19,7% où l'incidence enregistrée était de 25,22 cas pour 100 000 habitants.

A partir de 2021, le taux d'incidence se stabilisait autour de 28,46 (incidence moyenne de 2021 à 2024), jusqu'à atteindre 28,15 cas pour 100 000 habitants en 2024.

Quant à la tuberculose pulmonaire, ses taux d'incidence ont connu une baisse progressive, ils sont passés de 22,74 cas pour 100 000 habitants en 2014 à 15,11 en 2019, pour atteindre 11,37 en 2020. Les taux d'accroissement sont ainsi de -33,6% entre 2014 et 2019 et de -24,8% entre 2019 et 2020.

Au-delà de l'année 2020, il y'a eu une légère hausse des déclarations où on a atteint sur le plan national une incidence de 13,45 cas pour 100 000 habitants en 2022, puis reprise de la baisse jusqu'à atteindre une incidence de 11,63 en 2024, soit un taux d'accroissement de -13,5% (entre 2022 et 2024).

Entre 2014 et 2024, on a enregistré une baisse des taux d'incidence sur le plan national. Les accroissements enregistrés sont de :

- Tuberculose toutes formes confondues : -30,5%.
- Tuberculose extra-pulmonaire : -18,0%.
- Tuberculose pulmonaire : -48,9%.

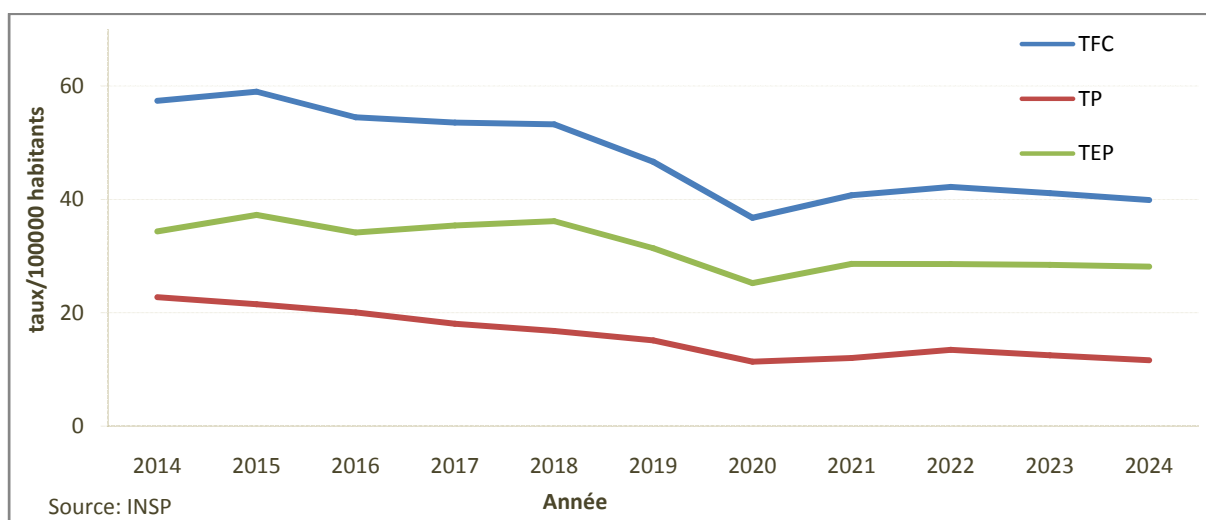


Figure 7: Evolution des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues (TFC), de la tuberculose pulmonaire (TP) et de la tuberculose extra-pulmonaire (TEP) en Algérie entre 2014 et 2024.

D – La tuberculose chez l’enfant

D-1 : Tuberculose toutes formes confondues

En 2024, on enregistre sur le plan national 1 927 cas de tuberculose toutes formes confondues chez l’enfant dont l’âge est inférieur à 15 ans (tranche d’âge étudiée : 0 à 14 ans), soit 10,2% de l’ensemble des cas.

Le taux d’incidence enregistré est de 13,51 cas pour 100 000 habitants.

a- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l’enfant par régions géographiques :

Le Tell concentre la majorité des cas avec 1 210 cas de tuberculose toutes formes confondues chez l’enfant, ce qui représente 62,8% des cas. Son taux d’incidence est de 17,20 cas pour 100 000 habitants. Les wilayas dont l’incidence est supérieure à celle de la région sont au nombre de six. Ce sont, par ordre décroissant : Médéa qui notifie une incidence de 61,06 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (38,23), Ain Defla (30,69), Tipaza (21,01), Oran (19,81) et de Mostaganem (17,97).

La région des hauts plateaux est en deuxième position, elle regroupe le tiers des cas (34,8%) avec une incidence de 12,35 cas pour 100 000 habitants. Les wilayas les plus touchées sont : Sétif (33,79), Bordj Bou Arreridj (32,70), Saïda (20,12), Constantine (18,33) et M’Sila (15,76).

Au Sud, la maladie est très rare, seuls 47 cas ont été enregistrés (2,4%) avec une incidence de 2,60 cas pour 100 000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont : Illizi (6,70), Ghardaïa (4,17), Tamanrasset (3,49), Bécharr (3,32) et Laghouat (3,16).

Tableau 7 : Répartition des nombre de cas, des pourcentages et des taux d’incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l’enfant par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d’incidence (cas/100 000 habitants)
Tell	7 035 894	1 210	62,8	17,20
Hauts Plateaux	5 424 331	670	34,8	12,35
Sud	1 807 775	47	2,4	2,60
Total	14 268 000	1 927	100,0	13,51

b- Répartition des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par régions sanitaires :

Le Centre est le plus touché, il regroupe près de la moitié des cas du total national (46,8%), son taux d'incidence est aussi le plus élevé, il est de 18,52 cas pour 100 000 habitants.

Ce sont les wilayas de Médéa avec 61,06 cas pour 100 000 habitants, Blida (38,23) et Bordj Bou Arreridj qui sont les plus touchées dans la région. Djelfa (3,62) enregistre l'incidence la plus faible.

L'Est déclare 565 cas de tuberculose toutes formes confondues, soit près du tiers des cas sur le plan national (29,3%). Son taux d'incidence est de 13,53 cas pour 100 000 habitants.

Les wilayas les plus touchées sont : Sétif (33,79), Constantine (18,33) et Annaba (17,01).

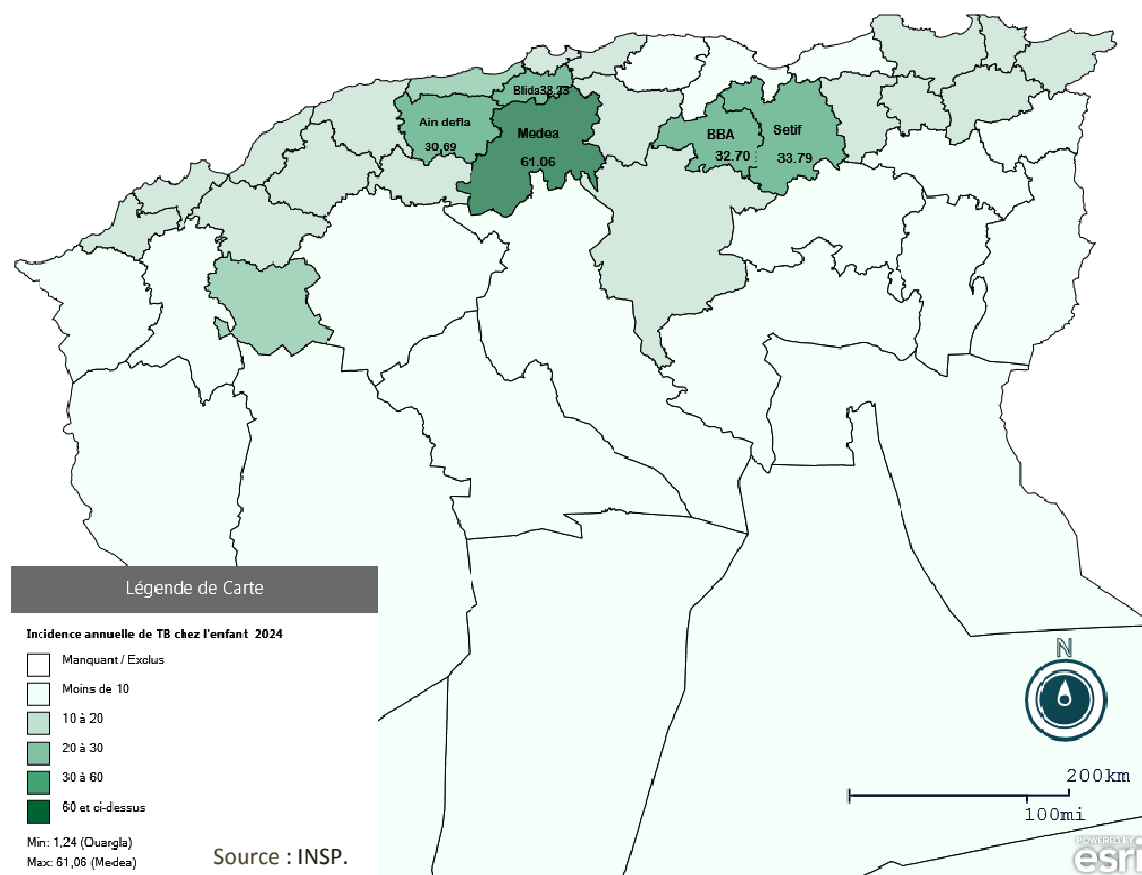
L'Ouest est en deuxième position en termes d'incidence qui est de 13,71 cas pour 100 000 habitants. Il notifie 378 cas de tuberculose toutes formes confondues (19,6%).

Les wilayas dont les incidences sont les plus élevées sont : Saïda (20,12), Oran (19,81) et Mostaganem (17,97).

A l'inverse, le Sud-Ouest et le Sud-Est sont beaucoup moins touchés. Ces deux régions cumulent 4,3% du total national des cas de tuberculose toutes formes confondues. Leurs taux d'incidence sont de 3,10 et 3,41 cas pour 100 000 habitants respectivement.

Tableau 8 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Centre	4 869 323	902	46,8	18,52
Est	4 174 704	565	29,3	13,53
Ouest	2 756 600	378	19,6	13,71
Sud-Ouest	678 457	21	1,1	3,10
Sud-Est	1 788 915	61	3,2	3,41
Total	14 268 000	1 927	100,0	13,51



Carte 4 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par wilaya, en Algérie-Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidences de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge :

La tranche des grands enfants âgés de 10 à 14 ans enregistre l'incidence la plus élevée, elle est de 23,86 cas pour 100 000 habitants. Elle totalise plus de la moitié des cas de tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant soit 1 075 cas. Les petits enfants âgés de 0 à 04 ans enregistrent le taux d'incidence le plus faible, il est de 4,96.

Le sex-ratio est de 0,8.

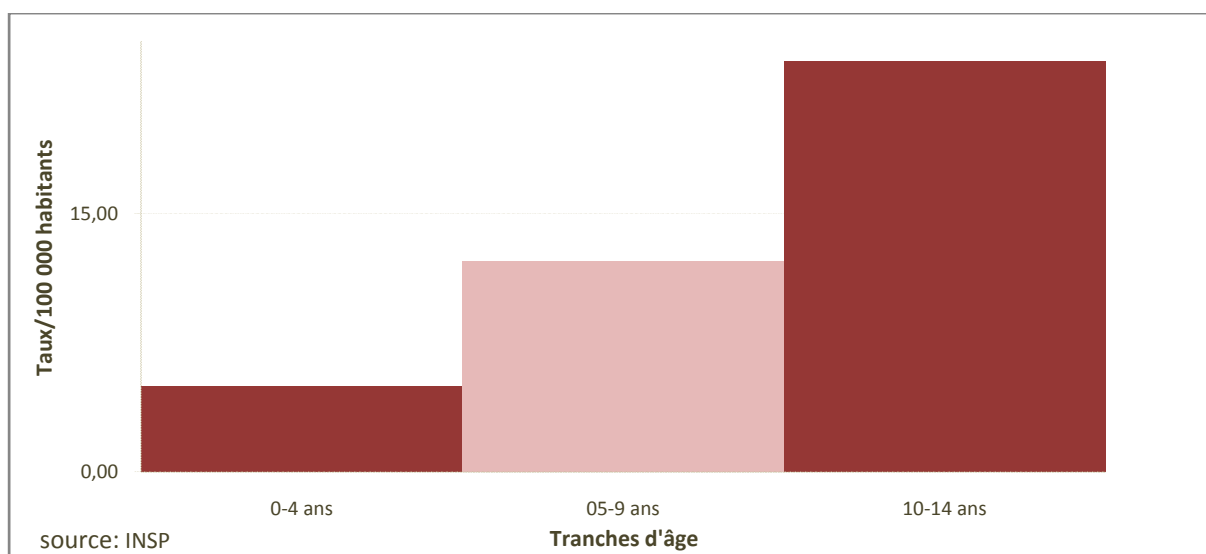


Figure 8 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie-année 2024.

D-2 : La tuberculose pulmonaire :

En 2024, la tuberculose pulmonaire chez l'enfant ne représente que 7,3% du total des cas de tuberculose toutes formes confondues en Algérie, soit 140 cas. Son taux d'incidence est passé de 1,05 cas pour 100 000 habitants en 2023 à 0,98 en 2024.

Le taux d'incidence des cas de tuberculose pulmonaire à microscopie positive chez l'enfant est de 0,48 cas pour 100 000 habitants.

a- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques :

Le Tell recense 97 cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant, soit les deux tiers des cas sur le plan national avec une incidence de 1,38 cas pour 100 000 habitants.

Oran et Ain Temouchent sont les deux wilayas qui déclarent les incidences les plus élevées dans la région avec respectivement 4,73 et 3,13 cas pour 100 000 habitants.

Les hauts plateaux et le Sud déclarent des taux d'incidence plus bas avec respectivement 0,61 et 0,55 cas pour 100 000 habitants.

Tableau 9 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Tell	7 035 894	97	69,3	1,38
Hauts Plateaux	5 424 331	33	23,6	0,61
Sud	1 807 775	10	7,1	0,55
Total	14 268 000	140	100,0	0,98

b- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires :

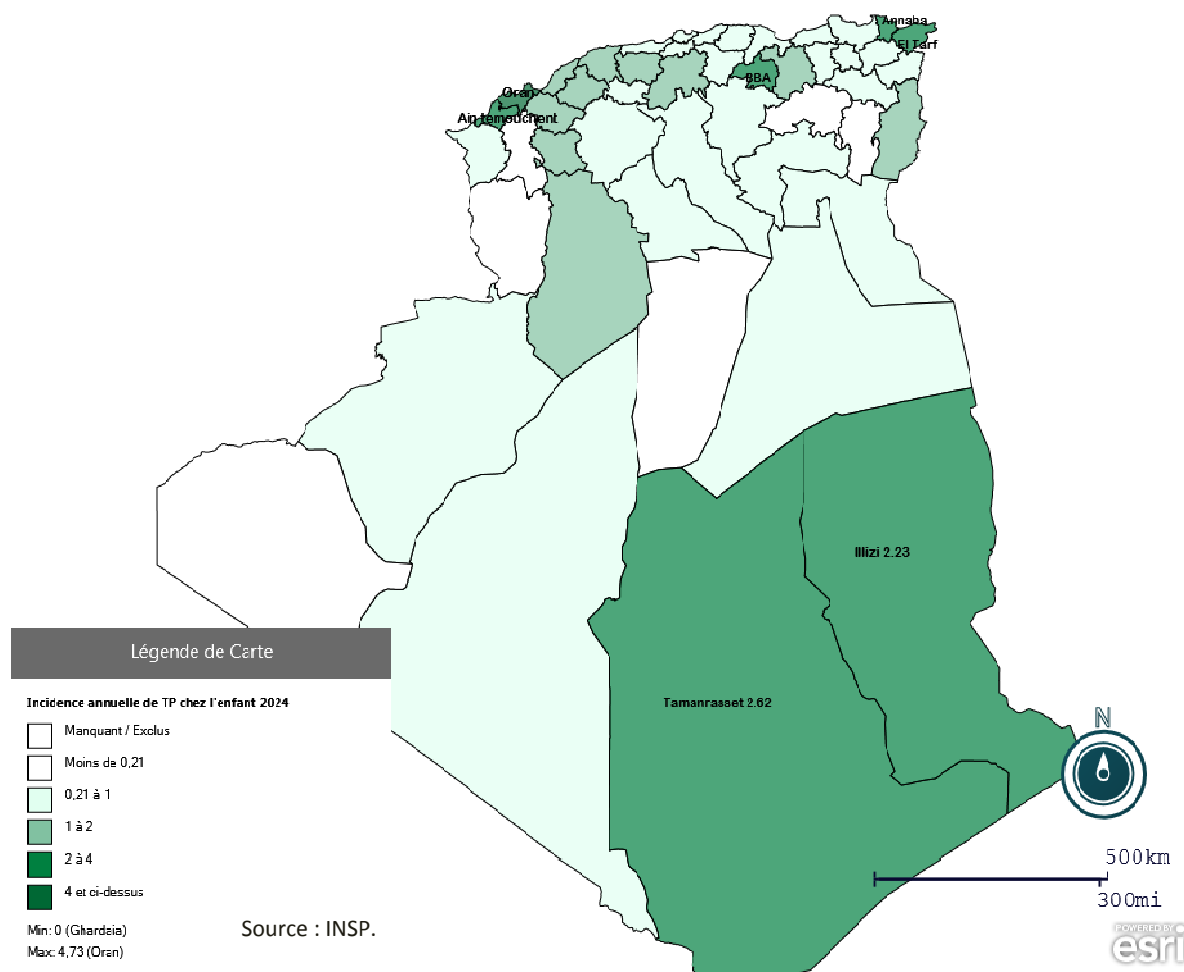
L'Ouest est la région la plus touchée avec plus d'un tiers des cas (37,1%), elle regroupe 52 cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant, son taux d'incidence est de 1,89 cas pour 100 000 habitants. La région Ouest est suivie du Centre (44 cas – 0,90), de l'Est (31 cas – 0,74), du Sud-Ouest (4 cas – 0,59) et du Sud-Est (9 cas – 0,50).

Les wilayas les plus touchées sur le plan national, et dont l'incidence est supérieure à 2,0 cas pour 100 000 habitants sont, par ordre décroissant : Oran qui enregistre une incidence de 4,73 cas pour 100 000 habitants, suivie de Ain Temouchent (3,13), El Tarf (2,75), Annaba (2,74), Tamanrasset (2,62), Bordj Bou Arreridj (2,36) et Illizi (2,23).

Les wilayas de Sidi Bel Abbes, Tindouf, Khenchela, Naâma et Ghardaïa n'ont déclaré aucun cas.

Tableau 10 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Centre	4 869 323	44	31,4	0,90
Est	4 174 704	31	22,1	0,74
Ouest	2 756 600	52	37,1	1,89
Sud-Ouest	678 457	4	2,9	0,59
Sud-Est	1 788 915	9	6,4	0,50
Total	14 268 000	140	100,0	0,98



Carte 5 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par wilaya, en Algérie-Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidence des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les tranches d'âge :

Ce sont les enfants âgés de 10 à 14 ans qui enregistrent le nombre de cas de tuberculose pulmonaire le plus important avec 77 cas, soit un taux d'incidence de 1,71 cas pour 100 000 habitants. Ce taux est de 0,67 cas pour 100 000 habitants pour les enfants âgés de 05 à 09 ans et de 0,61 pour ceux dont l'âge est inférieur à 05 ans.

On constate une légère prédominance féminine pour la tuberculose pulmonaire chez l'enfant, le sex-ratio est de 0,8.

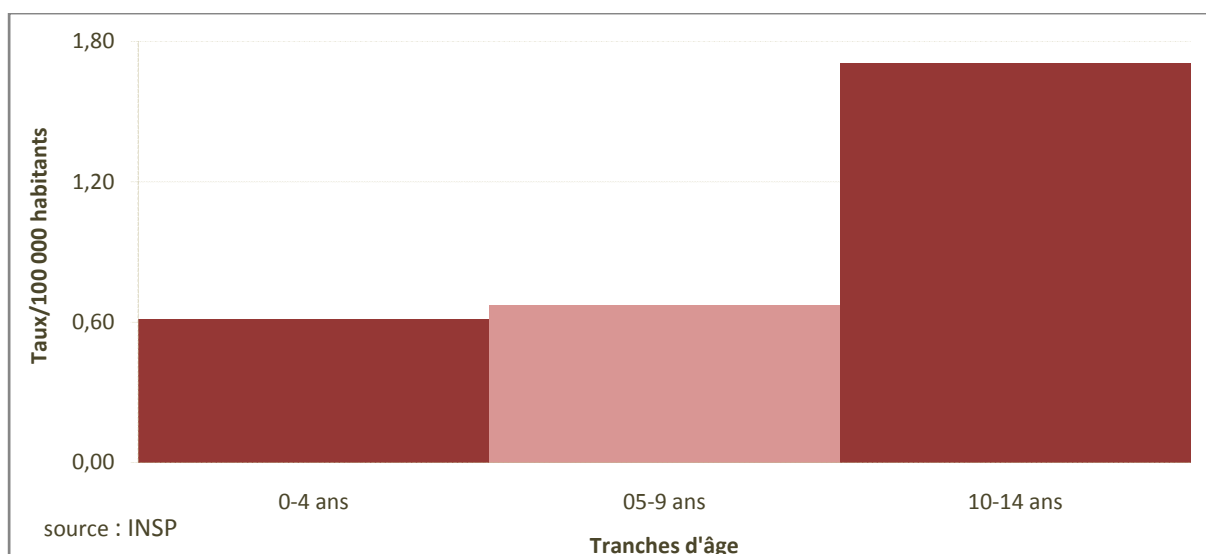


Figure 9 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie-année 2024.

d- Répartition des cas de tuberculose pulmonaire chez l'enfant selon les résultats bactériologiques :

Pour la tuberculose pulmonaire de l'enfant, la microscopie positive ne représente que la moitié des résultats bactériologiques, soit 49,3% avec 69 cas. Une proportion importante (40,7%) des cas de tuberculose pulmonaire de l'enfant sont à microscopie négative, soit 57 cas.

Le reste des résultats est comme suit :

- C+ : 0 cas.
- M-C+ : (3,6% ; 5 cas).
- M-C- : (0,7% ; 1 cas).
- Bactériologie non faite : (2,9% ; 4 cas).
- Statut indéterminé : (2,9% ; 4 cas).

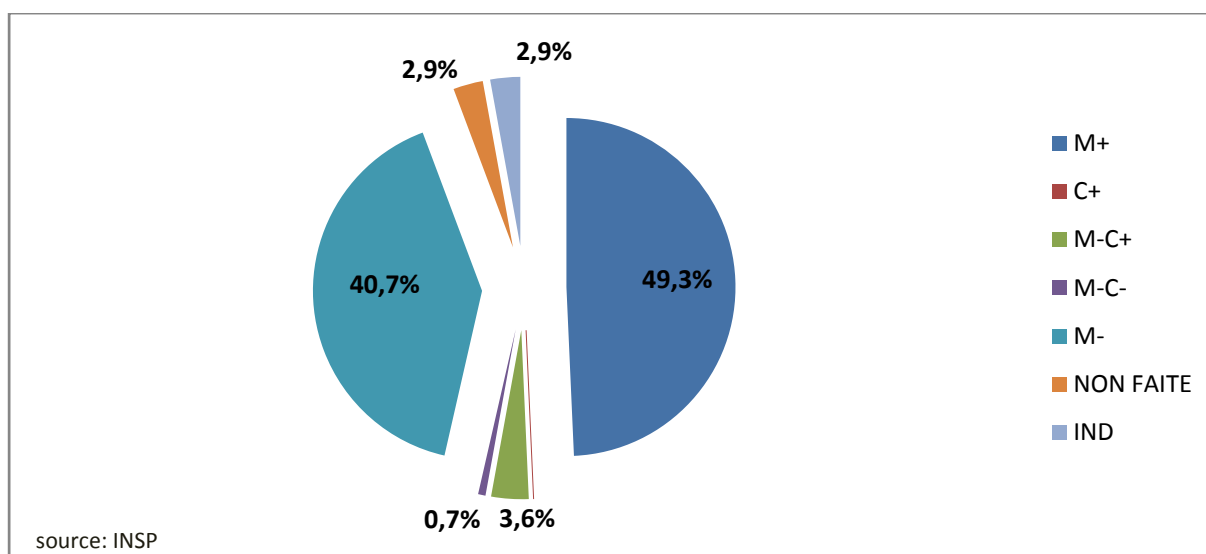


Figure 10 : Répartition des résultats bactériologiques de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant en Algérie - Année 2024.

D-3 : La tuberculose extra-pulmonaire :

L'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire enregistrée en 2024 chez l'enfant est de 12,49 cas pour 100 000 habitants, soit 1 782 cas.

a- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques :

Le taux d'incidence de la région du Tell est de 15,78 cas pour 100 000 habitants. Cette région enregistre 1 110 cas, soit plus de 60% des cas. Les wilayas dont le taux d'incidence est supérieur à celui de la région sont, par ordre décroissant : Médéa (59,55), Blida (37,81), Ain Defla (28,81), Tipaza (20,13) et Mostaganem (16,64).

La région des Hauts plateaux enregistre plus du tiers des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant, soit 636 cas avec une incidence de 11,72 cas pour 100 000 habitants. Les wilayas les plus touchées sont : Sétif (32,61), Bordj Bou Arreridj (30,34), Saïda (18,63), Constantine (17,74) et M'Sila (15,37).

Le Sud déclare l'incidence la plus faible avec 1,99 cas pour 100 000 habitants, soit 36 cas.

Tableau 11 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions géographiques, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Tell	7 035 894	1 110	62,3	15,78
Hauts Plateaux	5 424 331	636	35,7	11,72
Sud	1 807 775	36	2,0	1,99
Total	14 268 000	1 782	100,0	12,49

b- Répartition des cas de tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires :

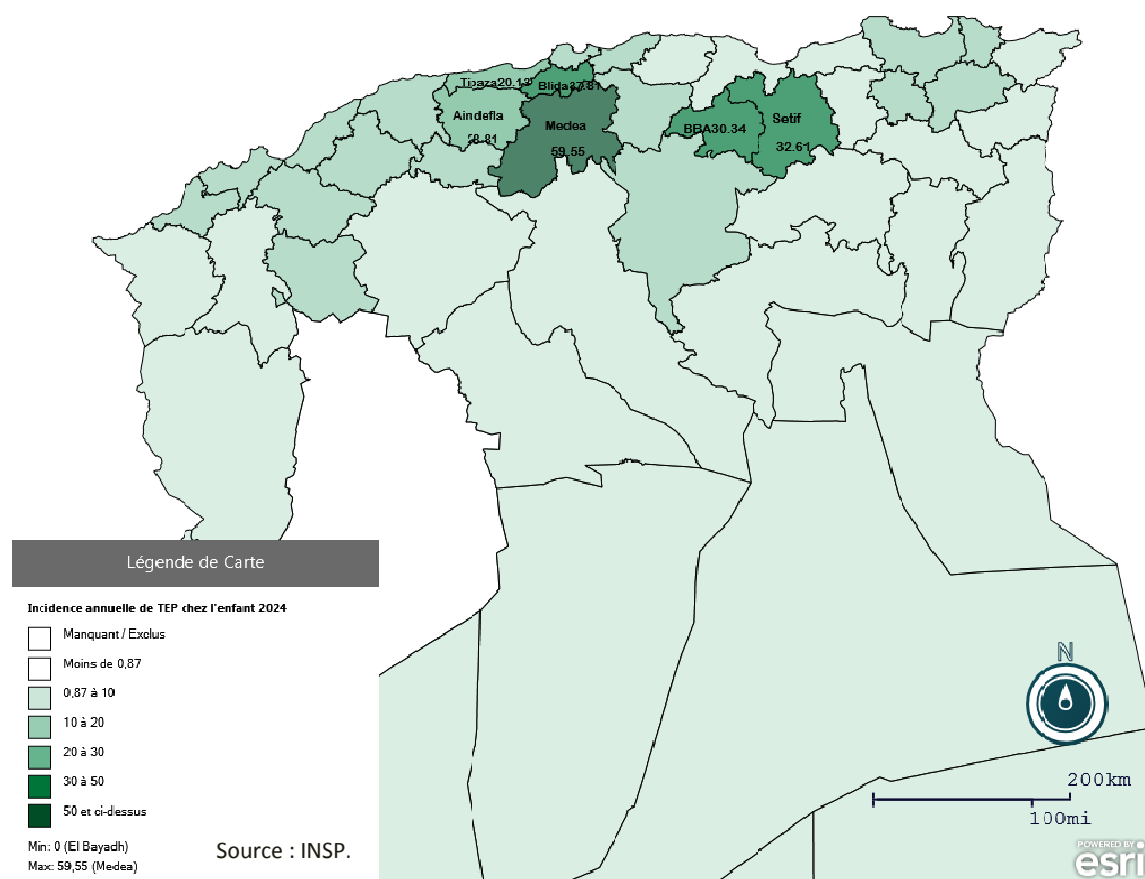
Le Centre est la région la plus touchée par la tuberculose extra-pulmonaire de l'enfant. Son taux d'incidence est de 17,56 cas pour 100 000 habitants avec 855 cas, soit 48,0% de l'ensemble des cas à l'échelle nationale. Il est suivi de l'Est qui totalise 533 cas avec une incidence de 12,77. L'Ouest est en troisième position avec une incidence de 11,83 cas pour 100 000 habitants, soit 326 cas de tuberculose extra-pulmonaire.

Le Sud-Est et le Sud-Ouest notifient respectivement 2,85 et 2,51 cas pour 100 000 habitants.

Pour les wilayas, celles dont le taux d'incidence est supérieur à 15,99 cas pour 100 000 habitants sont, par ordre décroissant : Médéa avec 59,55 cas pour 100 000 habitants, suivie de Blida (37,81), Sétif (32,61), Bordj Bou Arreridj (30,34), Ain Defla (28,81), Tipaza (20,13), Saïda (18,63), Constantine (17,74) et Mostaganem (16,64).

Tableau 12 : Répartition du nombre de cas, des pourcentages et des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par régions sanitaires, en Algérie-année 2024.

Régions	Population	Nombre de cas	Pourcentages (%)	Taux d'incidence (cas/100 000 habitants)
Centre	4 869 323	855	48,0	17,56
Est	4 174 704	533	29,9	12,77
Ouest	2 756 600	326	18,3	11,83
Sud-Ouest	678 457	17	1,0	2,51
Sud-Est	1 788 915	51	2,9	2,85
Total	14 268 000	1 782	100,0	12,49



Carte 6 : Répartition des taux d'incidences de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par wilaya, en Algérie-Année 2024.

c- Répartition des taux d'incidences de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge :

Les pré adolescents âgés entre 10 et 14 ans enregistrent l'incidence la plus élevée, elle est de 22,06 cas pour 100 000 habitants. La tranche des enfants âgés de 0 à 04 ans enregistre l'incidence la plus faible (4,34).

Le sex-ratio est de 0,8.

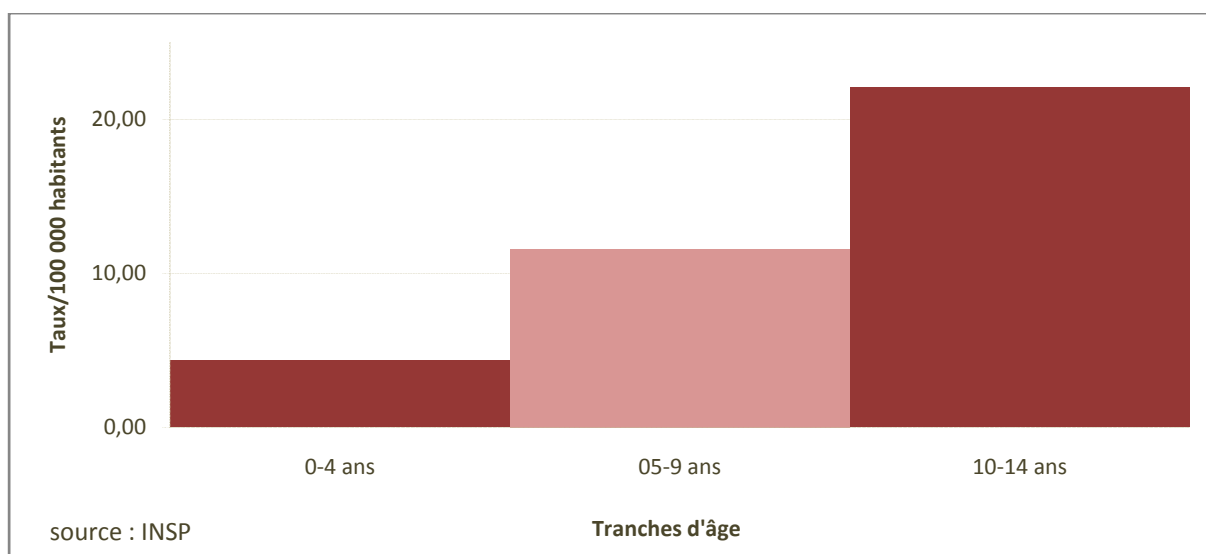


Figure 11 : Répartition des taux d'incidence de la tuberculose extra-pulmonaire chez l'enfant par tranches d'âge, en Algérie - Année 2024.

E - Tuberculose latente

La tuberculose latente correspond à un état caractérisé par une réponse immunitaire persistante aux antigènes du mycobactérium tuberculosis acquis antérieurement sans les signes cliniques manifestes d'une tuberculose active.

Les personnes infectées n'ont aucun signe ou symptôme de la tuberculose, elles hébergent le Bacille tuberculeux à l'état quiescent, et sont donc à risque de développer dans certaines conditions, une tuberculose maladie. L'infection tuberculeuse latente n'est pas contagieuse.

On estime pour une personne présentant une tuberculose latente avérée, le risque d'une réactivation de 5 à 10% sur toute la durée de la vie. La majorité de ces personnes qui tombent malades, le sont au cours des deux premières années qui suivent l'infection initiale.

Certains sujets ont un risque supérieur de progression, ce sont : les enfants de moins de 05 ans, les patients recevant un anti-TNF, les insuffisants rénaux chroniques, les sujets vivant avec le VIH, les transplantés d'organes sous traitement, les patients sous immunosuppresseurs, les diabétiques insulino-requérants, les patients sous corticothérapie orale, les fumeurs, les silicotiques, les patients atteints de certains cancers et les dénutris.

Depuis 2021, l'Algérie a instauré un système de surveillance et de prise en charge de la tuberculose latente car selon l'OMS, la lutte contre les formes actives de la maladie ne suffit pas à infléchir la courbe d'incidence mondiale de la tuberculose qu'il faut compléter par le

dépistage et le traitement des formes latentes. La prise en charge de l'infection tuberculeuse latente (ITL) représente désormais une priorité de la lutte antituberculeuse. [6]

A signaler que le taux d'exhaustivité est faible, il est de 28,3% en ce qui concerne la tuberculose latente :

- Plusieurs wilayas n'ont envoyé aucun relevé mensuel de la tuberculose latente en 2024, ce sont : Adrar, Oum El Bouaghi, Béchar, Tamanrasset, Tizi-Ouzou, Djelfa, Guelma, Mostaganem, Mascara, Ouargla, Illizi, Tindouf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipaza, Ain Defla et Relizane.

Sur le plan national, on enregistre 1 005 cas de tuberculose latente avec une incidence de 2,13 cas pour 100 000 habitants.

Sur le plan régional, c'est le Centre qui déclare l'incidence la plus élevée avec 2,79 cas pour 100 000 habitants, il est suivi de l'Ouest (2,64), de l'Est (1,69), du Sud-Ouest (0,71) et du Sud-Est (0,60).

Concernant les wilayas, les cinq premières en termes d'incidence sont : Médéa avec 8,34 cas pour 100 000 habitants, Bordj Bou Arreridj (7,85), Sidi Bel Abbès (6,08), Tiaret (5,98) et Saida (5,85).

Les incidences les plus faibles ont été enregistrées à : Boumerdes (0,08), El Oued (0,19), Naâma (0,25), Laghouat (0,34) et Khenchela (0,56).

Le sex-ratio de la tuberculose latente est de 0,97.

a- Répartition de la tuberculose latente par catégorie de sujets à risque:

La catégorie de sujets contacts avec un malade tuberculeux représente presque la moitié des personnes à risque de développer une tuberculose latente avec 456 cas soit 45,4%. Parmi les 456 cas, 235 sont des enfants de moins de cinq ans, soit la moitié des cas (51,5%).

Pour les personnes candidates à une biothérapie, cette catégorie comptabilise 378 cas, soit 37,6% de l'ensemble des cas à l'échelle nationale dont 9 sont des candidats à un traitement par interféron. Pour les personnes vivantes avec le VIH, on comptabilise sur le plan national 02 cas.

Pour 167 cas de tuberculose latente, le groupe à risque n'a pas été précisé.

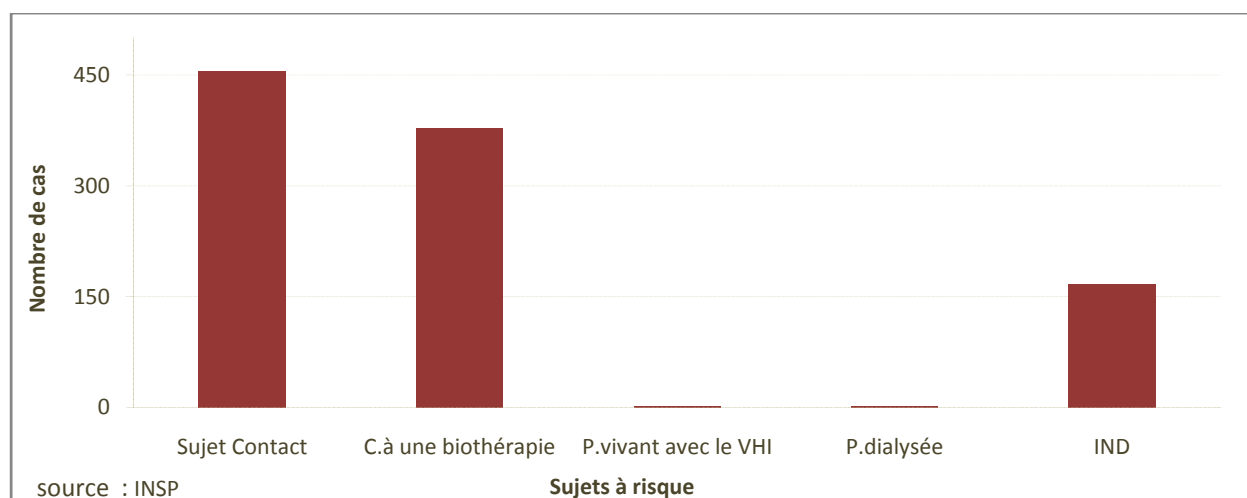


Figure 12: Répartition des cas de tuberculose latente par catégorie de sujets à risque, en Algérie - année 2024.

F- Conclusion

Malgré la diminution nationale de l'incidence globale en Algérie, les variations épidémiologiques selon les régions et les groupes d'âge, associées aux défis mondiaux tels que la tuberculose multi résistante, soulignent la nécessité d'une vigilance continue et d'interventions de santé publique ciblées pour mieux contrôler la maladie.

Entre 2015 et 2024, on notifie une baisse de 32,4% des taux d'incidence de la tuberculose toutes formes confondues. L'incidence enregistrée en 2024 est de 39,88 cas pour 100 000 habitants contre 58,99 en 2015. La baisse enregistrée durant cette période pour la tuberculose pulmonaire est de 45,9% (11,63 – 21,50) et de 24,4% pour la tuberculose extra-pulmonaire (28,15 – 37,25). Ces taux d'accroissement sont encore inférieurs à l'objectif fixé par l'OMS : « réduire de 50% les taux d'incidence entre 2015 et 2025 » [5].

En ce qui concerne la tuberculose pulmonaire, les données de 2024 révèlent que 82,57% des cas diagnostiqués étaient positifs à l'examen microscopique. Bien que ce pourcentage marque une légère augmentation par rapport à 2023, il reste inférieur aux critères de performance de 85 % établit par l'OMS. Une amélioration de la performance des laboratoires et un renforcement des capacités de diagnostic sont donc impératifs pour atteindre les critères de performances requis par l'OMS.

Par ailleurs, la prédominance de la tuberculose extra-pulmonaire qui constitue la majorité des cas (70,6%), en particulier les adénopathies tuberculeuses, nécessite une approche diagnostique et thérapeutique spécifiques, souvent plus complexe que pour la tuberculose pulmonaire, et souligne l'importance d'une surveillance épidémiologique attentive de ces formes moins contagieuses. Une meilleure compréhension des facteurs contribuant au taux élevé d'adénopathies tuberculeuses est essentielle aussi.

ANNEXES :

Annexe 1

Support d'information n° 10

LA LISTE MENSUELLE DES CAS DE TUBERCULOSE ENREGISTRES

Cette liste mensuelle remplace le relevé mensuel des cas de tuberculose (circulaire du 17/11/1990)

WILAYA : SECTEUR SANITAIRE : CHU/EHS :

UCTMR : MOIS : ANNEE :

N° de registre UCTMR*	Nom Prénom	Sexe Age	Commune de résidence	Statut initial					Type de malade **					
				TP			TEP		N	R	E	Rep	T	Autre
				M ⁺	M0 C ⁺	M0 ou M?	Localisation	P/NP***						

* Ces numéros sont consécutifs. Si omission d'un numéro ou même numéro pour 2 malades, compléter ou corriger

** N= Nouveau cas, jamais traité ou traité moins d'un mois

R= Rechute avec 2 frottis positifs après guérison

E= Echec avec 2 frottis positifs au 5^{ème} mois et au 6^{ème} mois

Rep= Reprise évolutive avec 2 frottis positifs après interruption du traitement pendant 2 mois ou plus après le 1^{er} mois de traitement

T= Transféré d'ailleurs (in)

*** P= Prouvé bactériologiquement ou histologiquement

NP= Non prouvé

Annexe 2

Tableau : Répartition par wilaya des cas et de l'incidence de la tuberculose en Algérie – Année 2024

Wilaya	TFC	Incidence	TP	Incidence	TEP	Incidence
Adrar	68	13,01	37	7,21	31	5,80
Timimoune	15		9		6	
Bordj Badji Mokhtar	0		0		0	
Chlef	600	43,87	221	16,16	376	27,49
Laghouat	130	14,80	37	4,21	92	10,48
Oum El Bouaghi	224	25,31	58	6,55	166	18,75
Batna	359	23,62	76	5,00	283	18,62
Bejaia	302	28,20	119	11,11	182	16,99
Biskra	206	22,41	50	5,33	156	17,08
Ouled Djellal	42		9		33	
Bechar	71	18,98	32	8,58	39	10,40
Beni Abbes	2		1		1	
Blida	1 018	63,93	220	13,82	798	50,11
Bouira	358	41,27	93	10,72	264	30,44
Tamanrasset	140	50,77	95	34,55	45	16,22
In Salah	4		3		1	
in Guezzam	0		0		0	
Tébessa	222	24,57	95	10,51	127	14,05
Tlemcen	452	36,95	194	15,86	258	21,09
Tiaret	505	43,75	142	12,30	361	31,28
Tizi Ouzou	297	24,24	90	7,35	206	16,82
Alger	1 532	37,64	545	13,39	985	24,20
Djelfa	333	17,22	59	3,05	273	14,12
Jijel	271	33,80	89	11,10	181	22,57
Sétif	1 375	70,67	178	9,15	1195	61,42
Saida	364	78,87	88	19,07	276	59,81
Skikda	359	30,28	97	8,18	255	21,51
Sidi Bel Abbes	301	37,33	125	15,50	176	21,83
Annaba	405	54,27	156	20,91	249	33,37
Guelma	240	38,90	86	13,94	154	24,96

Constantine	497	39,34	90	7,12	407	32,21
Médéa	960	106,75	101	11,23	859	95,52
Mostaganem	532	52,80	211	20,94	320	31,76
M'sila	532	36,08	80	5,43	451	30,59
Mascara	464	43,82	182	17,19	282	26,63
Ouargla	73	12,01	36	5,25	37	6,76
Touggourt	30		9		21	
Oran	1 214	58,68	562	27,16	649	31,37
El Bayadh	94	23,55	54	13,53	35	8,77
Illizi	13	19,60	6	11,58	4	5,34
Djanet	9		7		2	
Bordj Bou Arreridj	578	70,90	77	9,45	501	61,46
Boumerdes	394	32,71	96	7,97	298	24,74
El Tarf	192	34,86	68	12,35	124	22,51
Tindouf	16	11,48	12	8,61	4	2,87
Tissemsilt	168	45,10	46	12,35	122	32,75
El Oued	93	10,34	27	3,00	66	7,35
El Meghaier	14		4		10	
Khenchela	84	15,64	15	2,79	60	11,17
Souk Ahras	203	32,76	52	8,39	151	24,37
Tipaza	440	54,47	137	16,96	302	37,39
Mila	456	45,48	133	13,26	322	32,11
Ain Defla	623	60,18	140	13,52	481	46,46
Naama	128	31,58	24	5,92	104	25,66
Ain Temouchent	236	48,82	105	21,72	131	27,10
Ghardaïa	92	18,79	29	6,07	63	12,72
El Meniaa	7		3		4	
Relizane	520	55,27	188	19,98	331	35,18
Total Algérie	18 857	39,88	5 498	11,63	13 310	28,15

Annexes 3

DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE ET SANITAIRE EN ALGERIE

En Algérie, le découpage du territoire s'articule autour de deux principaux types de régions : régions géographiques et régions sanitaires.

- **Régions Géographiques**

Les régions géographiques, divisent le pays en trois (03) ensembles basés sur des critères physiques et historiques.

- **Le Tell (Nord de l'Algérie) :**

Comprend les zones côtières et les montagnes de l'Atlas tellien, caractérisées par un climat méditerranéen et une forte densité de population.

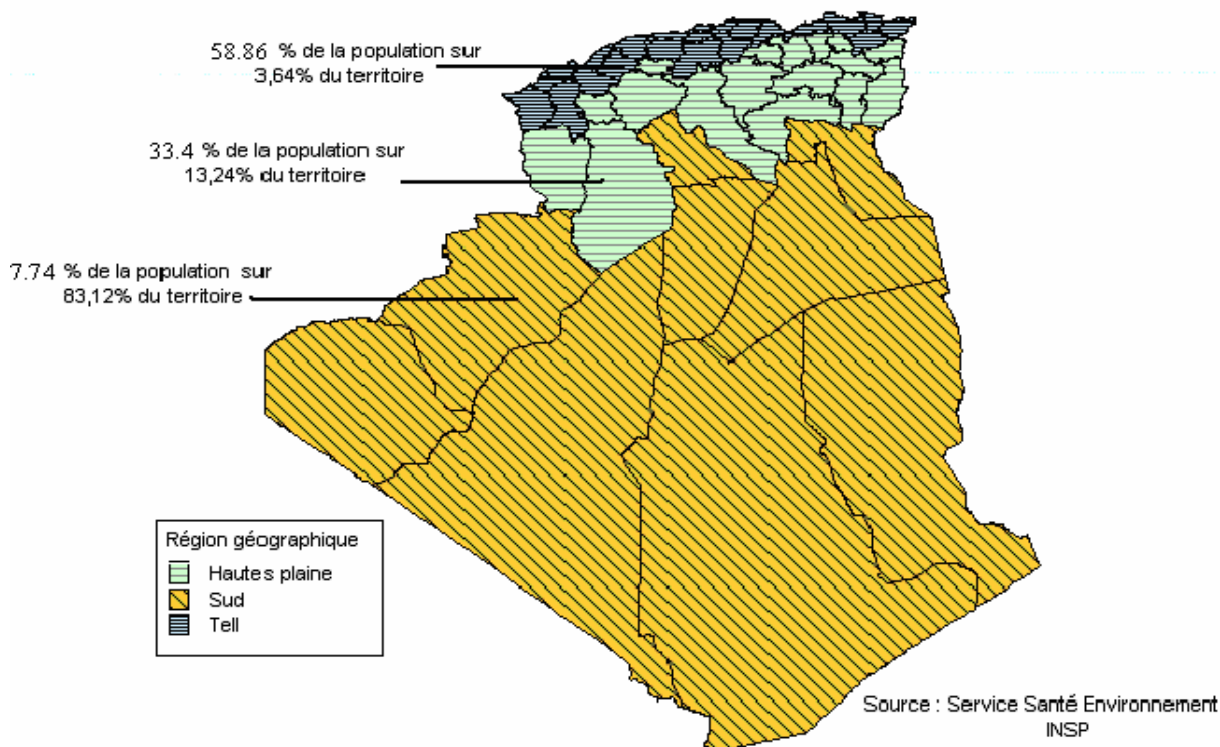
- **Les Hauts Plateaux :**

Une région de transition entre le Tell et le Sahara, avec un climat semi-aride et une agriculture extensive.

- **Le Sahara (Sud de l'Algérie) :**

Le plus vaste ensemble, caractérisé par un climat désertique et une faible densité de population.

Carte 1: Répartition spatiale de la population par région géographique en Algérie



Code Wilaya	Tell
2	Chlef
6	Bejaia
9	Blida
10	Bouira
13	Tlemcen
15	Tizi Ouzou
16	Alger
18	Jijel
21	Skikda
22	Sidi Bel Abbes
23	Annaba
24	Guelma
26	Médéa
27	Mostaganem
29	Mascara
31	Oran
35	Boumerdes
36	El-Tarf
42	Tipaza
44	Ain-Defla
46	Ain-Temouchent
48	Relizane

Code Wilaya	Hauts plateaux
4	Oum El Bouaghi
5	Batna
7	Biskra
12	Tébessa
14	Tiaret
17	Djelfa
19	Sétif
20	Saida
25	Constantine
28	Msila
32	El Bayadh
34	Bordj Bou Arreridj
38	Tissemsilt
40	Khenchela
41	Souk-Ahras
43	Mila
45	Naâma

Code Wilaya	Sud
1	Adrar
3	Laghouat
8	Bechar
11	Tamanrasset
30	Ouargla
33	Illizi
37	Tindouf
39	El Oued
47	Ghardaia

• Régions Sanitaires

Le pays est découpé en cinq (05) régions sanitaires, chacune d'elles regroupe un certain nombre de wilayas, il s'agit des régions :

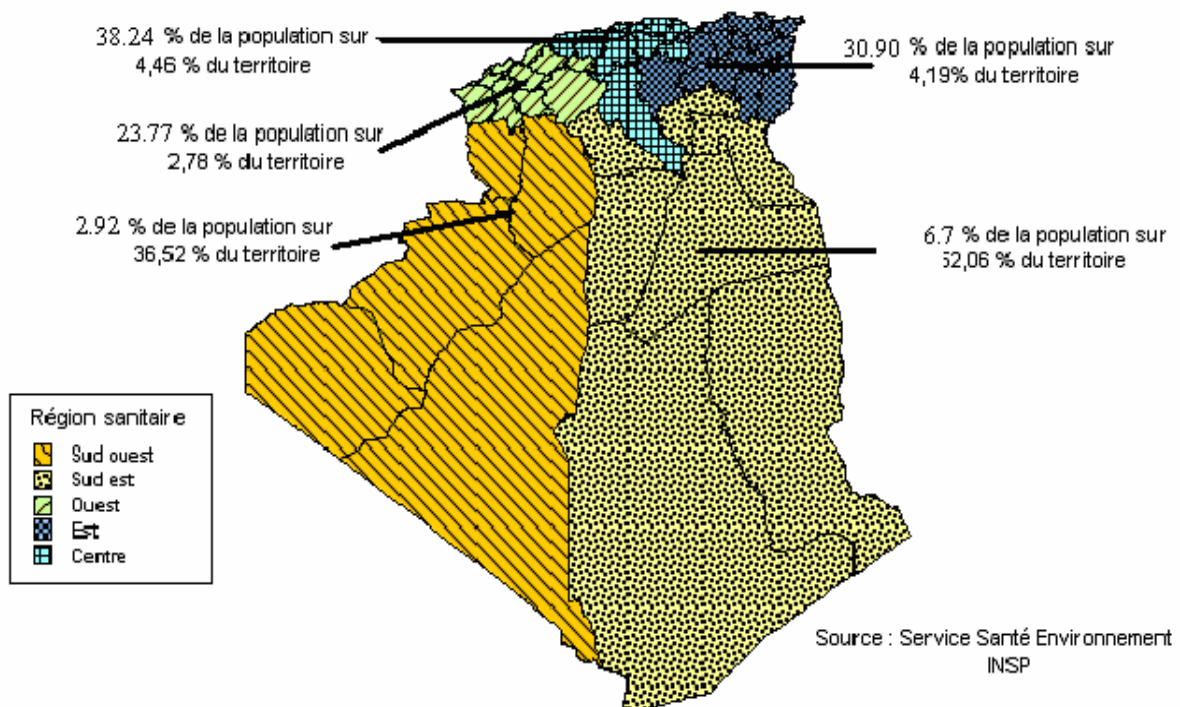
- Centre
- Est
- Ouest
- Sud Est
- Sud Ouest

Elles ont pour chef-lieu, respectivement : Alger - Constantine - Oran - Ouargla et Béchar

Ces régions sanitaires ont été définies pour mieux organiser et gérer les services de santé, en tenant compte de la démographie, de la superficie et des besoins spécifiques de chaque zone.

Chaque région sanitaire est dotée d'un Observatoire Régional de la Santé (ORS) et est dirigée par la wilaya chef-lieu.

Carte 2 : Répartition spatiale de la population par région sanitaire en Algérie



Code wilaya	Centre
2	Chlef
6	Bejaia
9	Blida
10	Bouira
15	Tizi-Ouzou
16	Alger
17	Djelfa
26	Médéa
34	Bordj Bou Arréridj
35	Boumerdes
42	Tipaza
44	Ain Defla

Code Wilaya	Est
4	Oum El Bouaghi
5	Batna
12	Tebessa
18	Jijel
19	Setif
21	Skikda
23	Annaba
24	Guelma
25	Constantine
28	Msila
36	El Tarf
40	Khenchela
41	Souk Ahras
43	Mila

Code Wilaya	Ouest
13	Tlemcen
14	Tiaret
20	Saida
22	SBA
27	Mostaganem
29	Mascara
31	Oran
38	Tissemsilt
46	Ain Temouchent
48	Relizane

Code Wilaya	Sud-Ouest
1	Adrar
8	Bechar
32	El Bayadh
37	Tindouf
45	Naâma

Code Wilaya	Sud-Est
3	Laghouat
7	Biskra
11	Tam
30	Ouargla
33	Illizi
39	El Oued
47	Ghardaïa

Liste des acronymes :

- TFC: tuberculose toutes forms confondues.
- TP: tuberculose pulmonaire.
- TEP: tuberculose extra-pulmonaire.
- M+ : microscopie positive.
- M- : microscopie negative.
- C+ : culture positive.
- C- : culture negative.
- M- ; C- : microscopie negative, culture negative.
- M- ; C+ : microscopie negative, culture positive.
- IND: indéterminée.
- MR-RR: tuberculose multi résistante ou résistante à la rifampicine.
- OMS: organisation mondiale de la santé.

Bibliographie :

- 1- Données OMS : Global tuberculosis report : <https://www.who.int/teams/global-tuberculosis-programme/tb-reports/global-tuberculosis-report-2024> ..
- 2- Données INSP.
- 3- Rapport de l'OMS sur la tuberculose (octobre 2024) : <https://www.who.int/fr/news/item/29-10-2024-tuberculosis-resurges-as-top-infectious-disease-killer> .
- 4- Rapport de l'OMS sur la tuberculose dans la région africaine (octobre 2024) : <https://www.afro.who.int/fr/news/lafrique-fait-des-progres-en-matiere-de-diagnostic-et-de-traitement-de-la-tuberculose> .
- 5- Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique : <https://www.facebook.com/OMSRegionAfrique/posts/en-2023-25-millions-de-personnes-ont-contraint-la-tuberculose-dans-la-region-afr/671691218571886/>.
- 6- Stratégie mondiale et cibles pour la prévention de la tuberculose, les soins et la lutte après 2015 (OMS).
- 7- Instruction N° 24 du 14 janvier 2021 portant sur les directives relatives à la prise en charge des cas de tuberculose latente.
- 8- Rapport annuel de l'INSP : situation épidémiologique de la tuberculose en Algérie, année 2005 et année 2006.
- 9- Rapport annuel de l'INSP : situation épidémiologique de la tuberculose en Algérie, année 2023.

Institut National de Santé Publique : 4, chemin El Bakr, El Biar, 16030 - Alger, Algérie –

Téléphone : (023) 08.29.02 - Fax : (023) 08.29.03

Directeur de la Publication : Pr. A. BOUAMRA.

Département d'information sanitaire, service de Surveillance des maladies à déclaration obligatoire :

Drs D. HANNOUN; A. BOUGHOUFALAH; K. MEZIANI; N. AOUCAR; W. ABBAD.

Comité de rédaction : DR. N. AOUCAR ; DR. A. BOUGHOUFALAH.

Contrôle de saisie et collecte des données : DR. N. AOUCAR ; Mme. N. BOURGHOUD (ingénieur en statistique).

Analyse des données : DR. N. AOUCAR ; Mme. N. BOURGHOUD.

Comité de lecture : DR. N. KAOUADJI ; DR. H. LEB CIR ; DR. H. HELLAL.

Agent de saisie : Mmes N. IOUALALEN ; N. OULKADI.

Mise en forme : Mr. M.MEDACI